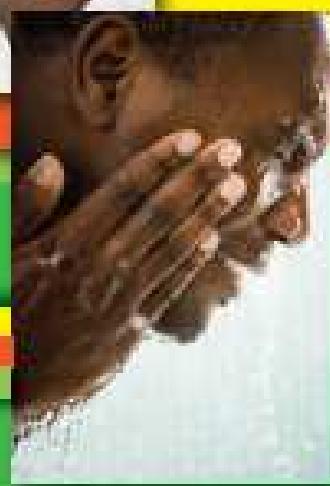


**RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DES SERVICES PUBLICS
D'EAU POTABLE
ET D'ASSAINISSEMENT**

EXERCICE 2008



ODYSSI
Régie Communautaire de l'Eau et de l'Assainissement
7-9 rue des Arts et Métiers, bâti. Flore Galliard, lot. Dillon Stade,
B.P. 162 - 97202 PORT DE FRANCE CEDEX
Tél. : 05.96.71.20.10 / Fax. : 05.96.71.20.15
Email : odysse@odysse.fr - www.odysse.fr

SOMMAIRE

<u>INFORMATIONS GENERALES</u>	3
<u>EAU POTABLE</u>	14
<u>ASSAINISSEMENT COLLECTIF</u>	41
<u>ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF</u>	87
<u>ANNEXES</u>	97

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1	PREAMBULE	5
2	Présentation Générale d'ODYSSI	6
2.1	Carte d'identité d'ODYSSI	6
2.1.1	Statut.....	6
2.1.2	Missions.....	6
2.1.3	Mode de gestion du service	6
2.1.4	Coordonnées postales et téléphoniques	6
2.1.5	Charte graphique	7
2.2	Historique, politique d'entreprise et démarche ISO	8
2.2.1	L'Historique.....	8
2.2.2	La politique d'ODYSSI	8
2.2.3	La démarche ISO	8
2.3	ODYSSI en quelques chiffres	9
2.3.1	Nombre d'abonnements (par compétence).....	9
2.3.2	Estimation du nombre d'habitants desservis (par commune)	9
2.3.3	Les charges de personnel	10
2.3.4	Le taux de réclamations (eau + assainissement)	11
2.4	Présentation globale de la facture d'eau.....	11
2.4.1	Commune de Fort-de-France (eau + assainissement).....	11
2.4.2	Commune de Schoelcher (assainissement uniquement).....	12
2.4.3	Commune de Saint-Joseph (assainissement uniquement)	12
2.5	Les volumes et montants facturés (commune de Fort-de-France)	13
2.6	Le taux d'impayés	13
2.7	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité.....	13

1 PREAMBULE

Rendez-vous traditionnel, ce rapport annuel est le document réglementaire qui retrace la gestion de l'eau potable, de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif, sur le territoire de la Cacem.

Odyssi « bras armé » de la Cacem pour la mise en œuvre de la politique décidée, doit à la fois s'assurer de l'atteinte de performances satisfaisantes sur les territoires qu'il exploite, et veiller à la bonne exécution des contrats de DSP des délégataires.

La présentation ci-après se limitera néanmoins à une restitution sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement directement gérés par Odyssi, en raison des mouvements sociaux du premier trimestre 2009 et des conséquences des intempéries du 5 mai 2009 qui ont lourdement impacté les délais de transmission des données.

2 Présentation Générale d'ODYSSI

2.1 Carte d'identité d'ODYSSI

2.1.1 Statut	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Régie créée par délibération de la CACEM en date du 7 novembre 2003, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. ◆ Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) ◆ Entreprise locale 																				
2.1.2 Missions	<p>Mission d'intérêt public, sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération, dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ captage, production et distribution d'eau potable ◆ collecte, traitement des eaux usées ◆ contrôle et suivi des dispositifs d'assainissement non collectif ◆ accueil et services aux clients ◆ conception et conduite de projets (réseaux et stations) 																				
2.1.3 Mode de gestion du service	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th><th>Eau potable</th><th>Assainissement</th><th>Assainissement non collectif</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Fort-de-France</td><td>Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant: ODYSSI</td><td>Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant ODYSSI</td><td style="text-align: center;">ODYSSI</td></tr> <tr> <td style="text-align: center;">Lamentin</td><td>Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME</td><td>Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : SME</td><td style="text-align: center;">ODYSSI</td></tr> <tr> <td style="text-align: center;">Schœlcher</td><td>Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : SAUR</td><td>Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : ODYSSI</td><td style="text-align: center;">ODYSSI</td></tr> <tr> <td style="text-align: center;">Saint-Joseph</td><td>Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME</td><td>Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : ODYSSI</td><td style="text-align: center;">ODYSSI</td></tr> </tbody> </table>		Eau potable	Assainissement	Assainissement non collectif	Fort-de-France	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant: ODYSSI	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant ODYSSI	ODYSSI	Lamentin	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : SME	ODYSSI	Schœlcher	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : SAUR	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : ODYSSI	ODYSSI	Saint-Joseph	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : ODYSSI	ODYSSI
	Eau potable	Assainissement	Assainissement non collectif																		
Fort-de-France	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant: ODYSSI	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant ODYSSI	ODYSSI																		
Lamentin	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : SME	ODYSSI																		
Schœlcher	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : SAUR	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : ODYSSI	ODYSSI																		
Saint-Joseph	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : ODYSSI	ODYSSI																		
2.1.4 Coordonnées postales et téléphoniques	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px;"> <p style="text-align: center;">Heures de réception de la clientèle</p> <p style="text-align: center;">Lundi : de 7h15 à 16h15 Jeudi : de 7h15 à 14h Mardi, mercredi, vendredi : de 7h15 à 12h</p> <hr/> <p style="text-align: center;">☎ : 0596 71 20 10 ✉ : odysssi@odysssi.fr n° astreinte : 0696 25 41 77</p> <hr/> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">Service Administratif</td><td style="padding: 5px;">Service Technique</td></tr> <tr> <td style="padding: 5px;">fax : 0596 71 20 15</td><td style="padding: 5px;">fax : 0596 72 87 02</td></tr> </table> <hr/> <p style="text-align: center;">7-9 rue des Arts et Métiers – Bâtiment Flore Gaillard Lot. Dillon Stade BP162 – 97202 Fort-de-France Cedex</p> </div>	Service Administratif	Service Technique	fax : 0596 71 20 15	fax : 0596 72 87 02																
Service Administratif	Service Technique																				
fax : 0596 71 20 15	fax : 0596 72 87 02																				

2.1 Carte d'identité d'ODYSSI

2.1.5 Charte graphique

♦ **LE NOM de l'Entreprise :**
ODYSSI fait référence à dlo bòkay (eau d'ici) et à l'Odyssée qui est synonyme de voyage et de grands territoires.

♦ **LE LOGO**

Image plurielle :

- ♦ Cratère du haut s'écoule de l'eau
- ♦ Soleil : qui baigne dans l'eau



♦ **LE SLOGAN**

ODYSSI est la seule structure de production et de distribution d'eau potable entièrement martiniquaise. Le slogan est donc tout naturellement "Dlo bò bay".

Le slogan et le logo sont des signes extérieurs de l'Entreprise. Ils participent à sa notoriété par l'image qu'elle véhicule.



L'ANIMAL-SYMBOLE

ODYSSI dispose d'un animal-symbole : l'écrevisse. Plus communément connue en Martinique sous le nom de Cribich, ce crustacé de plus en plus rare, est synonyme de rivières propres.

2.2 Historique, politique d'entreprise et démarche ISO

2.2.1 L'Historique

7 novembre 2003

création d'une Régie par délibération de la CACEM

2004 : transfert de la compétence eau des 4 communes à la CACEM

2004, la RPEA et l'ex-SIAFOS laissent place à ODYSSI dont le slogan est « Dlo Bòkay ».

Février 2005 : ODYSSI, 1er EPIC des Antilles à être certifié ISO 9001 version 2000.

Décembre 2005 : obtention du Prix Qualité Martinique décerné par l'ADEM - Mention "Service à la Collectivité".

2006 : création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

2006 : renouvellement du contrat de DSP SAUR-CACEM

2007 : exploitation de l'assainissement à Saint-Joseph.

2008 : renouvellement du certificat ISO 9001 version 2000

Aujourd'hui ODYSSI compte plus de 70 métiers et 200 agents.

2.2.2 La politique d'ODYSSI

L'année 2008 a été une année de transition pour ODYSSI. Trois Directeurs Généraux se sont succédé, dont un intérimaire, à la tête de l'entreprise.

La politique du nouveau Directeur Général, en place depuis octobre 2008, met l'accent sur le management au sein de la structure et sur l'amélioration de notre rendement de réseau de distribution.

2.2.3 La démarche ISO

C'est dans ce contexte particulier que le certificat ISO 9001 v2000 d'ODYSSI a été renouvelé en mai 2008, bien que certains points restent à améliorer.

Cela démontre encore une fois qu'ODYSSI est dans une démarche d'amélioration continue qui vise à accroître la satisfaction de ses clients (abonnés, usagers, collectivités...).

Le renouvellement de notre certificat souligne la compétence de l'ensemble du personnel.

Une enquête de satisfaction des abonnés et usagers de la ville de Fort-de-France a été réalisée en octobre 2008.

Les résultats seront exploités en 2009 pour une meilleure prise en compte des attentes de nos usagers.

La mise en œuvre des outils de suivi des projets, la traçabilité de nos actions..., nous permettront d'atteindre nos objectifs dans de meilleurs délais.

2.3 ODYSSI en quelques chiffres

2.3.1 Nombre d'abonnements (par compétence)

♦ Eau potable

COMMUNES	2007	2008	EVOLUTION
FORT-DE-FRANCE	32 651	32 919	+ 0,82%

♦ Assainissement collectif

COMMUNES	2007	2008	EVOLUTION
FORT-DE-FRANCE	18 471	19 094	+ 3,37%
SCHOELCHER	4 701	4 991	+ 6,17%
SAINT-JOSEPH	505	NC	

♦ Assainissement non-collectif

Il n'y a pas d'abonnements proprement dit à l'assainissement non-collectif.
Cependant, les foyers relevant d'un dispositif d'assainissement non-collectif sont répartis comme suit :

FORT-DE-FRANCE	SCHOELCHER	SAINT-JOSEPH	LAMENTIN
13 825	3 776	ND	8 515

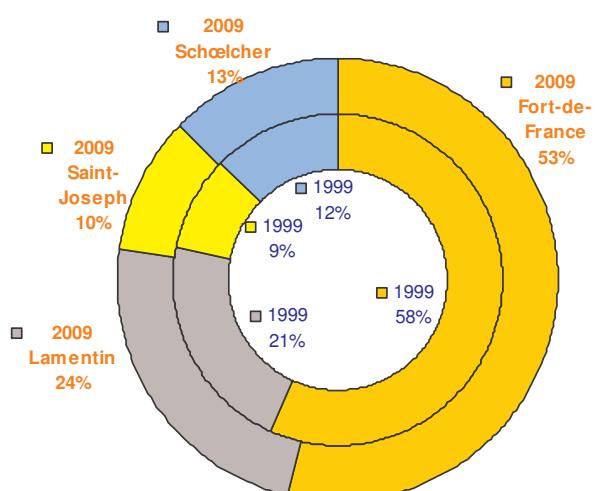
2.3.2 Estimation du nombre d'habitants desservis (par commune)

♦ Recensement de la population

Communes	1999 Population totale	2009 Population totale	Evolution
Fort-de-France	94 778	91 821	-3,12%
Lamentin	35 951	40 414	+12,41%
Saint-Joseph	15 826	17 369	+9,75%
Schœlcher	20 908	21 863	+4,57%
Total	167 463	171 467	+2,39%

Sources : INSEE

Répartition de la population totale



Globalement le nombre d'habitants du territoire de la CACEM a peu augmenté. Cependant on constate une diminution des habitants de la commune de Fort-de-France (-2957 Hab.) comparativement à la commune du Lamentin dont la population augmente (+ 4463 Hab.)

⊕ Estimation de la population assujettie à l'eau potable

Le nombre d'habitants desservis correspond à la population légale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2009 pour la commune de Fort-de-France soit 91 821 hab.

⊕ Estimation de la population assujettie à l'assainissement collectif

Fort-de-France	Schoelcher	Saint-Joseph
53 256	12 446	ND

⊕ Estimation de la population assujettie à l'assainissement non-collectif

Fort-de-France	Schoelcher	Saint-Joseph	Lamentin
38 565	9 714	ND	21 129

2.3.3 Les charges de personnel

Afin de mener à bien l'ensemble des missions qui lui sont confiées ODYSSI compte, au 31 décembre 2008, 212 salariés répartis comme suit :

Administration Générale : 31

Direction Commerciale : 25

Agence comptable : 11

Direction des Services Techniques : 145

Dont :

- ~ Service eau potable : 74
- ~ Service Assainissement collectif : 44
- ~ Service Public de l'Assainissement Non Collectif : 3

Les charges de personnel :

Budget	2007	2008	Evolution
Eau Potable	6 293 133,12 €	5 835 323,11 €	-7,27%
Assainissement Collectif	2 800 063,22 €	3 965 497,20 €	+41,62%
Assainissement Non collectif	120 000,00 €	38 680,69 €	-67,77%
Total	9 213 196,34 €	9 839 501,00 €	+6,80%

Commentaires sur l'évolution des charges :

- ~ L'évolution des charges de personnel entre l'eau et l'assainissement collectif s'explique par une modification de la clé de répartition des agents des services dits administratifs (direction commerciale, finances, ressources humaines et administration générale)
- ~ Par ailleurs, les difficultés liées au démarrage du Service ANC a conduit le Conseil d'Administration à faire prendre en charge, contre remboursement programmé, le personnel de ce nouveau service par le service Assainissement Collectif.

2.3.4 Le taux de réclamations (eau + assainissement)

Indicateurs de performance	2008		
	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph
Taux de réclamations	10‰	0,2‰ Assainissement col : 1 Débordement chez un abonné au lot des alizés (véhicule réformé).	-

2.4 Présentation globale de la facture d'eau

La facture est différente selon le mode de gestion des communes concernées :

2.4.1 Commune de Fort-de-France (eau + assainissement)

LIBELLE	Base	P. U. 01/01/08	Montant 01/01/08	P. U. 01/01/09	Montant 01/01/09	Evolution
Distribution de l'eau						
Consommation eau particuliers	120	1,41	169,20	1,41	169,20	-
Prime Fixe Particulier	1	62,90	62,90	62,90	62,90	
Collecte et traitement des eaux usées						
Assainissement	120	1,40	168,00	1,40	168,00	
Prime Fixe Assainissement	1	40,00	40,00	40,00	40,00	
Organismes publics						
Taxe sur la consommation d'eau T.A.O.M.	120	0,02134	2,56	0,02134	2,56	-
	1		3,52	1	3,52	-
TVA						
TVA à 2,1%			9,30		9,30	-
TOTAL FACTURE						
Soit le m³			455,48		455,48	-
			3,80		3,80	-
Les abonnés de la commune de Fort-de-France sont facturés par ODYSSI. La facture est semestrielle et s'étale sur l'année en fonction du groupe de facturation des abonnés. Les redevances ODE (préservation de la ressource, modernisation des réseaux, redevance pollution) ne sont pas encore appliquées sur les factures en 2008. Il n'y a pas eu d'augmentation de tarif.						

2.4.2 Commune de Schœlcher (assainissement uniquement)

Facture annuelle type de 120 m³ (en euros)

Libellé	Base	P.U. 01/01/08	Montant 01/01/08	P.U. 01/01/09	Montant 01/01/09	Evolution
Collecte et traitement des eaux usées						
Prime fixe part ODYSSI	1		39,99		39,99	-
Consommation part ODYSSI	120	1,40	168,00	1,40	168,00	-
Organismes publics						
Modernisation des réseaux (Office de l'eau)	120			0,05	6,00	-
TVA						
TVA à 2,1%			4,37		4,49	-
Total pour 120 m³ TTC			212,37		218,48	-
Soit le m³ TTC			1,77		1,82	-
ODYSSI gère l'assainissement sur la commune de Schœlcher. Cependant, la facturation est réalisée pour le compte d'ODYSSI par la SAUR, sur la base de la consommation d'eau des abonnés assujettis à l'assainissement.						
La facturation est quadrimestrielle.						
La redevance O.D.E. "modernisation des réseaux" a été mise en place en 2008.						

2.4.3 Commune de Saint-Joseph (assainissement uniquement)

Facture annuelle type de 120 m³ (en euros)

Libellé	Base	P.U. 01/01/08	Montant 01/01/08	P.U. 01/01/09	Montant 01/01/09	Evolution
Collecte et traitement des eaux usées						
Prime fixe part ODYSSI	1		40		40	-
Consommation part ODYSSI	120	0,65	78	0,65	78	-
Organismes publics						
Modernisation des réseaux (Office de l'eau)	120			0,05	6	-
TVA						
TVA à 2,1%			2,478		2,604	-
Total pour 120 m³ TTC			120,478		126,06	-
Soit le m³ TTC			1,004		1,05	-
ODYSSI gère l'assainissement sur la commune de Saint-Joseph.						
La facturation est réalisée par la SME sur la base de la consommation d'eau des abonnés assujettis à l'assainissement. La facturation est semestrielle.						
La redevance O.D.E. "modernisation des réseaux" a été mise en place en 2008						

2.5 Les volumes et montants facturés (commune de Fort-de-France)

	Eau potable	Assainissement collectif
Nombre de m³ facturés	6 143 842 m ³	3 343 263 m ³
Montant facturé € HT (Consommation part ODYSSI + Prime Fixe)	10 963 306 €	5 568 064 €

2.6 Le taux d'impayés

Taux d'impayés au 31/12/2008 sur les factures émises en 2007 : 10,07%

Taux d'impayés au 31/12/2007 sur les factures émises en 2006 : 11,90%

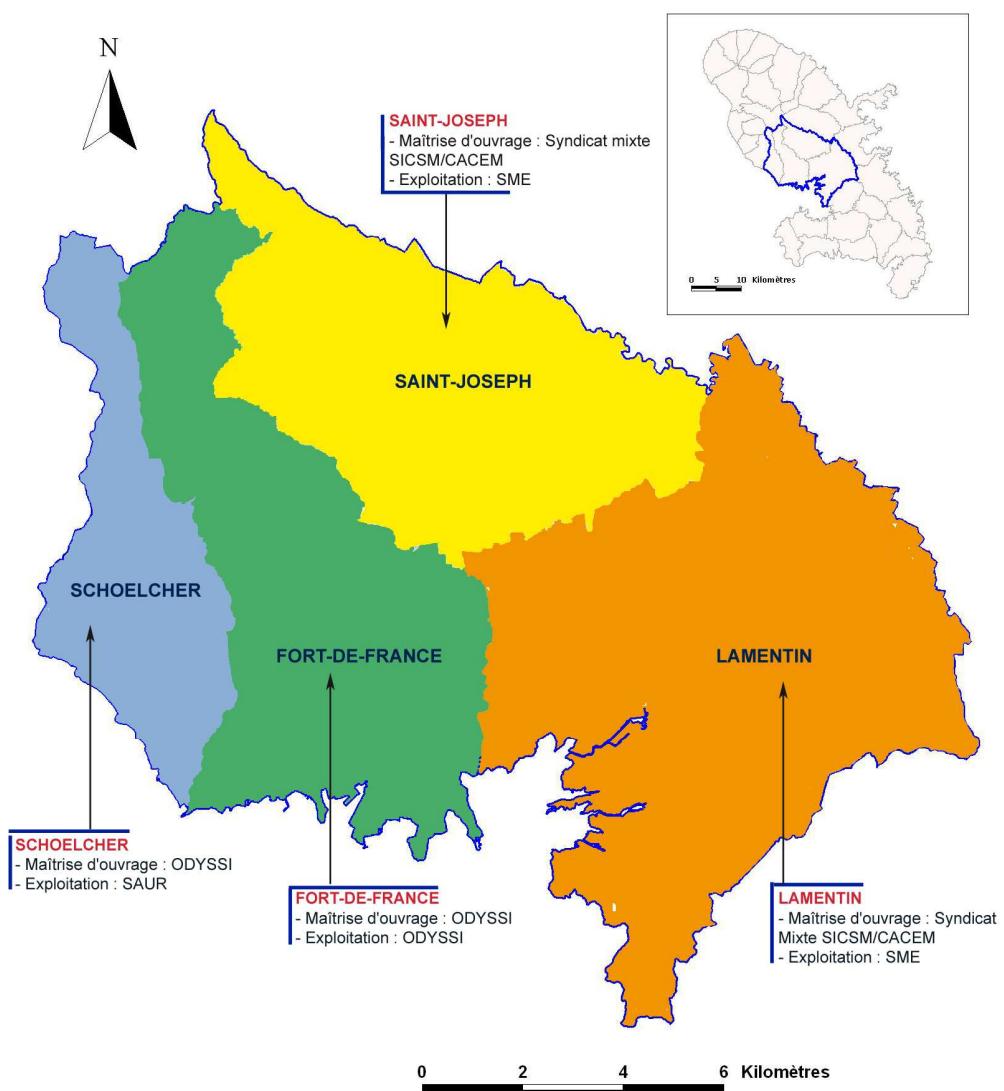
D'une année à l'autre, le taux d'impayés a reculé de 15,37%.

2.7 Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité

Pour l'année 2008, ce sont 40 000€ qui ont été versés au fond départemental solidarité logement (FDSL) géré par le Conseil Général.

Le montant des abandons de créance est de **0,0065 €/m³**

EAU POTABLE



1	Présentation générale du service	17
1.1	La compétence eau.....	17
1.2	Les missions du service	17
2	Les actions réalisées ou fait marquants.....	17
3	Caractéristiques techniques du service	17
3.1	Les ressources	17
3.1.1	Localisation des points de prélèvement et nature des ressources utilisées	18
3.1.2	Les stations d'eau potable	19
3.1.3	Les volumes produits	21
3.1.4	Les volumes annuels prélevés	22
3.2	Le nombre d'abonnements.....	23
3.2.1	Le nombre d'abonnements	23
3.2.2	Branchements domestiques / non domestiques.....	23
3.3	Les volumes distribués	23
3.4	Le réseau	24
3.4.1	Le nombre de compteurs.....	25
3.5	Les réservoirs	25
3.6	Synthèse du contrôle sanitaire effectué par la DSDS.....	26
3.6.1	Général	26
3.6.2	Microbiologie	27
3.6.3	Physico-chimie.....	28
3.6.4	Contamination des eaux par les produits phytosanitaires	29
3.7	Résultats de l'autocontrôle qualité 2008.....	29
4	La tarification et les recettes du service	29
4.1	Les modalités de tarification.....	29
4.1.1	Le type de tarification	29
4.1.2	Les catégories de tarifs	30
4.1.3	Les modalités d'évolution et de révision	30
4.1.4	Les autres prestations.....	30
4.1.5	Les redevances perçues pour le compte de tiers	30

4.2	La facture d'eau	31
4.3	Volumes et montants facturés	32
4.4	Les recettes du service.....	32
5	Les indicateurs de service et de performance.....	32
5.1.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	32
5.1.2	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	32
5.1.3	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	32
5.1.4	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable.....	33
5.1.5	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	33
5.1.6	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	33
5.1.7	Rendement du réseau de distribution	34
5.1.8	Indice linéaire des volumes non comptés.....	34
5.1.9	Indice linéaire de pertes en réseau	34
5.1.10	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau....	34
6	Les investissements	35
6.1	Travaux engagés pendant l'exercice	35
6.2	La dette	35
6.3	Les projets et les travaux	35
6.4	Le Plan Pluriannuel d'Investissement.....	37
7	Les perspectives 2009	40

1 Présentation générale du service

Les activités du service Eau Potable d'Odyssi vont du captage de l'eau, à la distribution au robinet des abonnés en passant par le traitement dans les usines de production, l'entretien et la réparation des réseaux, l'entretien des réservoirs, la pose de compteurs etc. ...

1.1 La compétence eau

En 2004, la CACEM a choisi la gestion de l'eau potable en Régie directe sur le territoire de Fort de France par le biais d'Odyssi qui exploite les réseaux (cassage, traitement distribution...)

Odyssi intervient en tant que maître d'ouvrage (investissements) à Fort de France et à Schœlcher.

1.2 Les missions du service

Le service est chargé de fournir aux abonnés de l'eau potable en quantité suffisante tout en maximisant la continuité du service.

L'un des enjeux majeurs du service est d'accroître sa performance environnementale (le rendement de réseau) qui fait l'objet d'une attention particulière.

2 Les actions réalisées ou fait marquants

En 2008, le réseau d'adduction (DN 400 fonte) situé sur la RD 13a, dite route de Jambette Beauséjour a été emportée lors d'un glissement de terrain sur une trentaine de mètres linéaires. Cette conduite alimente Fort-de-France EST soit environ 60 000 habitants ainsi que le CHU de la Meynard. Des travaux de dévoiement provisoire puis de remise en état définitive ont été réalisés en urgence pour un coût de 303 478 € HT.



3 Caractéristiques techniques du service

3.1 Les ressources

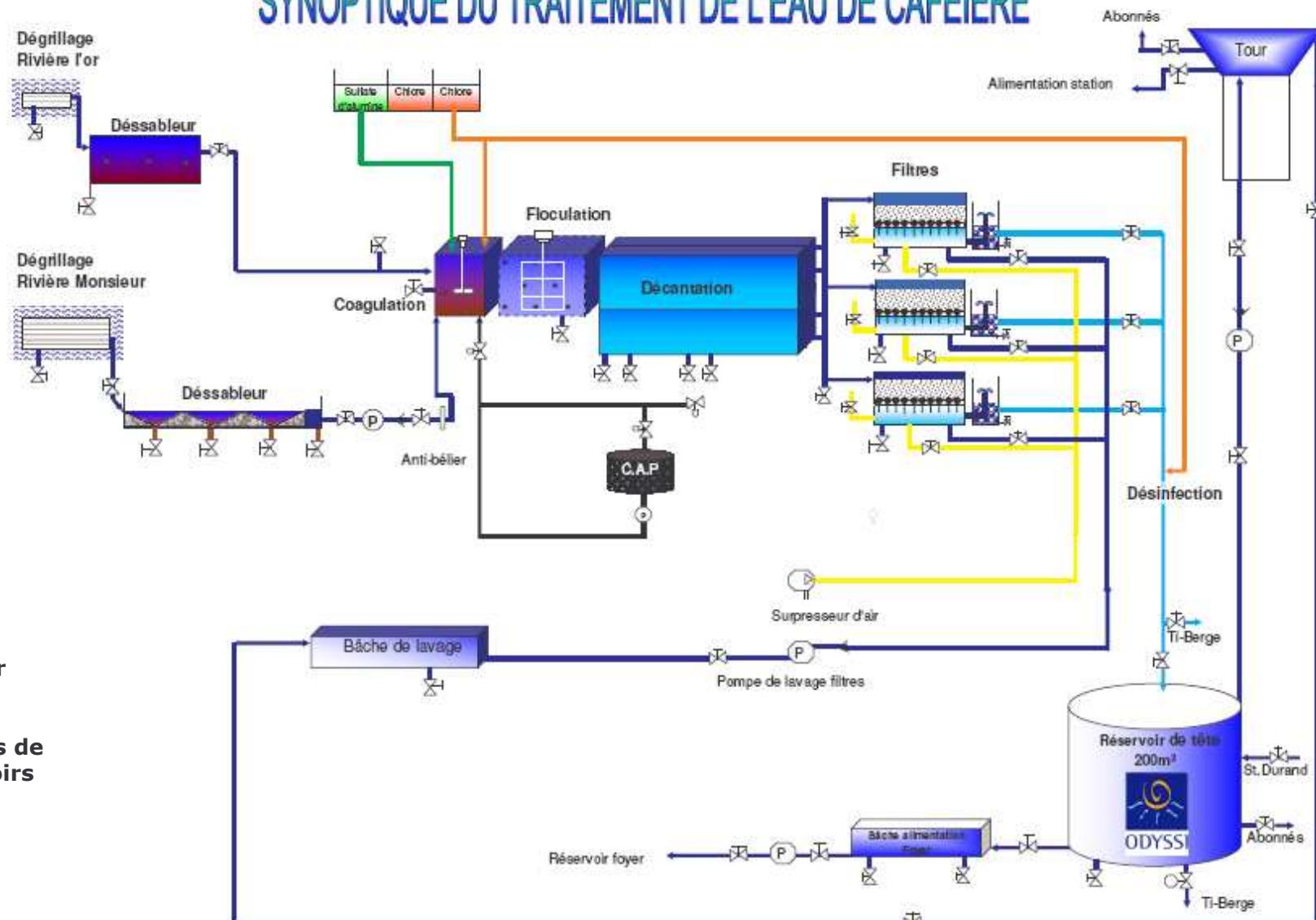
3.1.1 Localisation des points de prélèvement et nature des ressources utilisées

Le chemin de l'eau « du captage aux quartiers desservis »

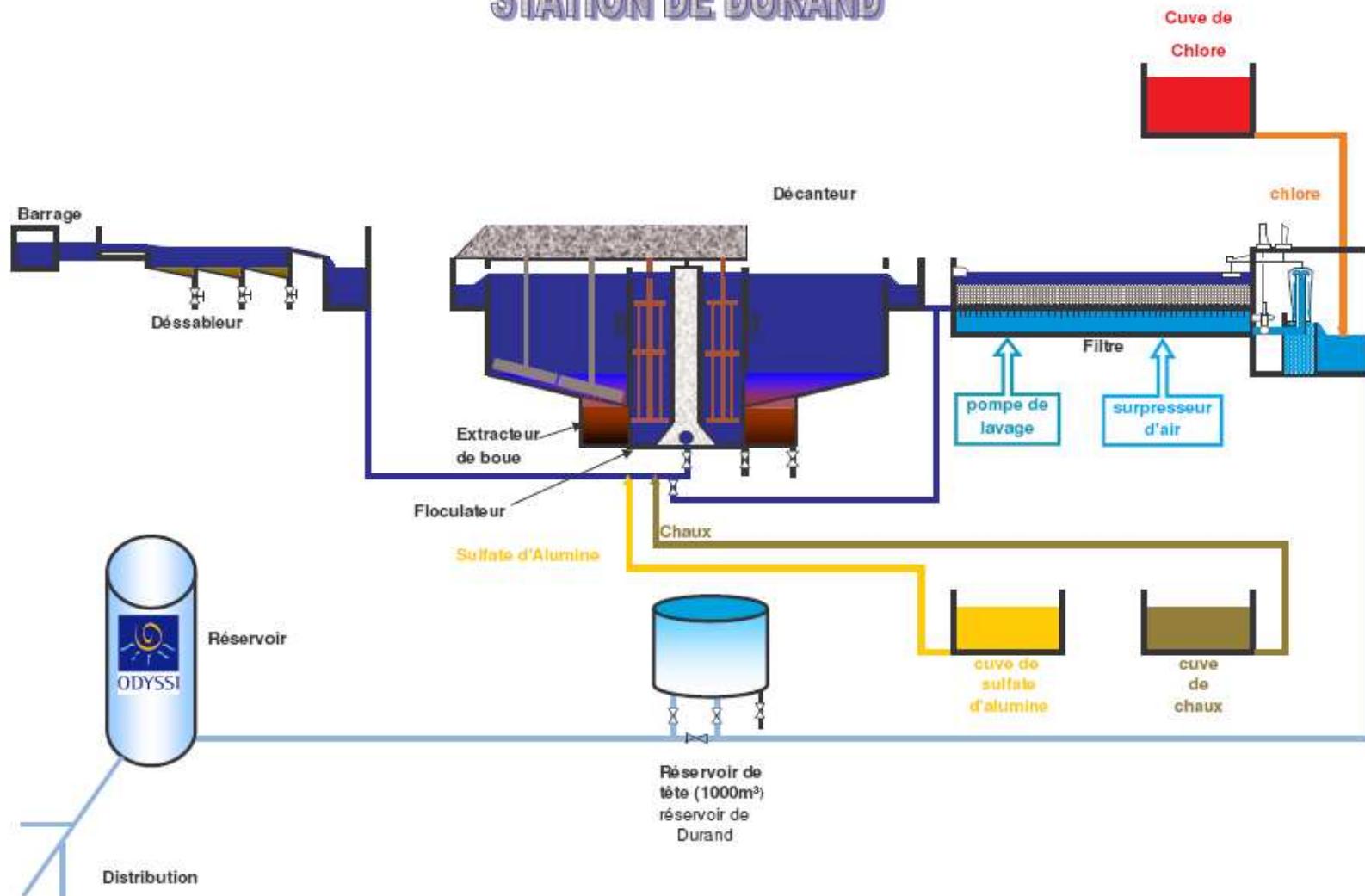
Captages	Unités de production / capacité	Unités de distribution	Quartiers desservis
RIVIERE DUMAUZE RIVIERE ABSALON RIVIERE DUCLOS	STATION DE DIDIER (25.000 m ³ / jour)	FORT DE FRANCE BALATA BAREME	Route de Balata du 7km5 à l'Eglise – Bois-Thibault – Belvédère - Route de Didier – Balata – Morne Laurent – Chemin Jules Beaunesse – Du camp de Balata au 13 ^{ème} km – Hôpital Clarac - Route du Pavé – Crozanville – Avenue Pasteur – Route de Redoute (Fond d'or) – Ermitage – Terre Sainville – Pont de chaines – Détour Bourdin – Centre ville – Rive droite – Ravine Bouillée – Morne Tartenson – Tivoli Rodate – Didier – Vieux moulin – Route de l'union – Lotissement Berny – Trénelle - Citron - Fond Lada - Rond point du Viêt-Nam héroïque - Cluny - Plateau Roy – Clairière – Pointe des nègres – Clairière - Pointe la vierge – Ancienne route de Schœlcher
	STATION HAUT DIDIER	FORT DE FRANCE HAUT DIDIER	Didier après tunnel
RIVIERE MONSIEUR RIVIERE L'OR	STATION DE CAFEIERE (7.000m ³ / jour)	FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	Rivière l'or – Foyer – Morne Lillet- Ravine Vilaine
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	STATION DE DURAND (25.000 m ³ / jour)	FORT DE FRANCE CENTRE	Cité calebasse – Calebasse 1 et 2 – Cité Bon air – Cité de l'amitié – Les hauts du port – Morne Pichevin Religieuses – Bas maternité – route de Folie – Renéville – Ravine Bouillée - Redoute – Ravine-vilaine – Coridon – Entraide – Moutte – Eaux découpées – Sainte-Thérèse – Lunette Bouillée – Languellier Bellevue – Morne Desaix – Morne Surey
		FORT DE FRANCE EST	Jambette – La joyau – Voix de ville – Zac Chateauboeuf – Zac Ouest – Zac Est – Morne Morisset – Espérance – Chateauboeuf - Dillon – Volga-plage – Zac Rivière roche – Zac Etang Z'abricot – Canal Alaric – TSF – Baie des Tourelles – Avenue Maurice Bishop
		FORT DE FRANCE OUEST	Balata - Godissard – De Briand – Gouyer – Lotissement Les Pitons - Tivoli post-colon - Desrochers
SOURCE CRISTAL	STATION MEDAILLE	FORT DE FRANCE MEDAILLE	La médaille

3.1.2 Les stations d'eau potable

SYNOPTIQUE DU TRAITEMENT DE L'EAU DE CAFEIERE



STATION DE DURAND



1 captage (Rivière Blanche), seuils munis de grilles avaloirs.

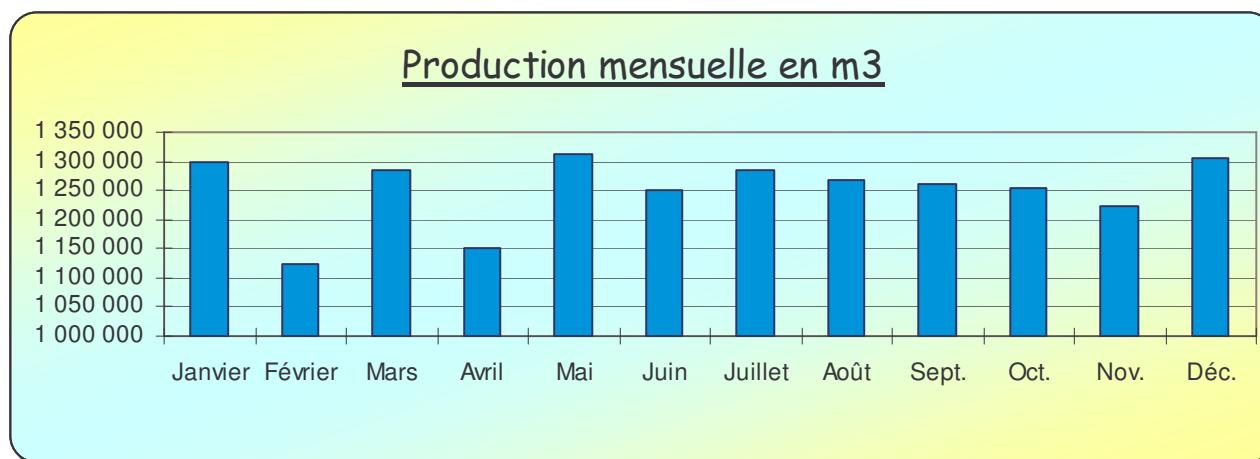
DIDIER

- ◆ 4 captages (Duclos – Dumauzé – Absalon 1 – Absalon 2), seuils munis de grilles avaloirs.
- ◆ Capacité nominale de production : 25 000 m³/j
- ◆ Process : Dessablage –coagulation flocculation- décantation – filtration – désinfection
- ◆ 2 réservoirs de tête de 2000 m³ chacun (réservoirs de Venté)

3.1.3 Les volumes produits

Volumes mensuels produits

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Didier	460 938	440 334	470 339	466 458	464 235	442 689	474 402	471 532	460 984	449 372	463 913	493 943	5 559 139
Durand	804 043	653 191	783 386	653 156	810 588	772 100	782 129	759 701	757 104	761 596	733 143	783 241	9 053 378
Caféière	35 058	29 381	31 539	29 788	37 456	35 333	26 561	35 515	43 267	41 489	27 427	27 275	400 087
Total 2008	1 300 039	1 122 906	1 285 264	1 149 402	1 312 279	1 250 122	1 283 092	1 266 748	1 261 355	1 252 457	1 224 483	1 304 459	15 012 604

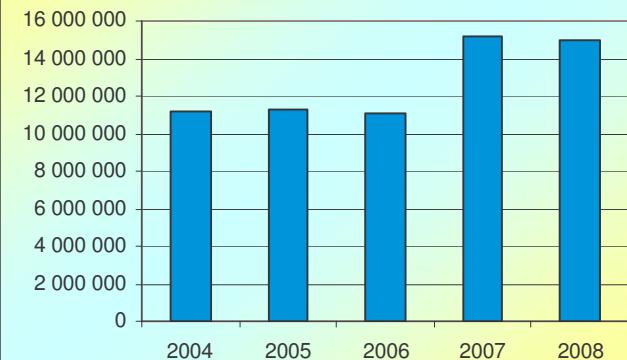


Evolution des volumes annuels produits

	2004	2005	2006	2007	2008
Didier	4 807 214	5 013 039	5 154 488	5 599 485	5 559 139
Durand	5 520 737	5 513 739	5 389 924	9 003 495	9 053 378
Caféière	829 151	706 566	498 275	586 457	400 087
Total	11 157 102	11 233 344	11 042 687	15 189 437	15 012 604

Les besoins ont évolués depuis 2007. Cette demande s'explique par une dégradation des rendements de réseaux. Il conviendra de cibler les zones sensibles afin de lancer des programmes de renouvellement tout en travaillant à l'amélioration de la productivité des équipes.

Evolution de la production annuelle



3.1.4 Les volumes annuels prélevés

Les arrêtés d'autorisation de prélèvement sont en cours de rédaction par la préfecture dans le cadre de la mise en place des périmètres de protection.

	2008
Didier	5 559 139
Durand	9 053 378
Caféière	400 087
Total	15 012 604

3.2 Le nombre d'abonnements

3.2.1 Le nombre d'abonnements

	2006	2007	2008
Nombre d'abonnements	32 105	32 651	32 919
Evolution n/n-1	—	1,70%	0,82%
Commentaires : Le dernier recensement de l'INSEE montre une diminution du nombre d'habitants à Fort de France, dès lors on peut considérer cette très légère augmentation comme étant due à plus d'individualisations des compteurs.			

3.2.2 Branchement domestiques / non domestiques

On recense 223 abonnés industriels dans notre base de données, soit 0,6% du nombre total d'abonnés. Reste cependant à fiabiliser les données de cette base (typologie d'abonnés)

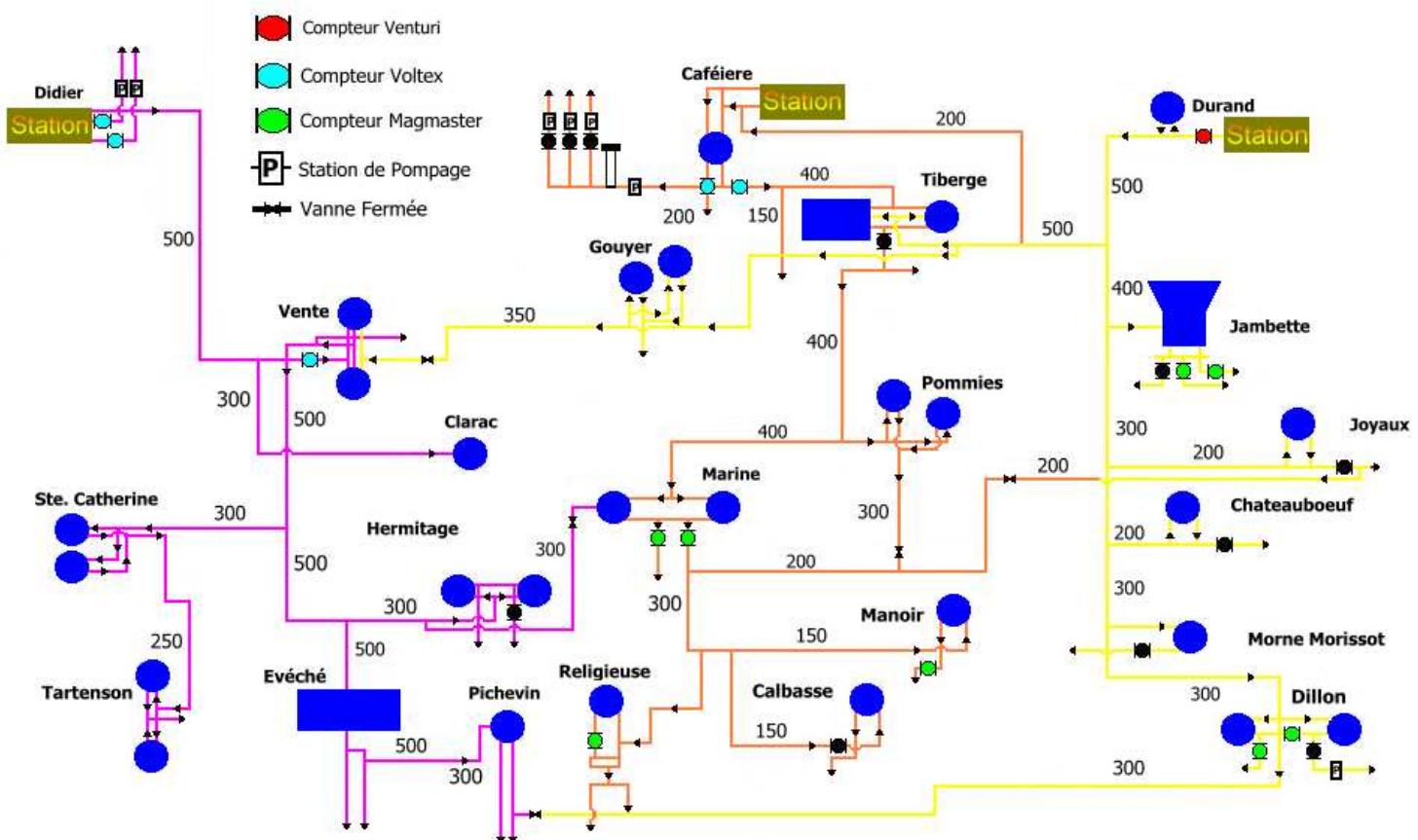
3.3 Les volumes distribués

2007	2008	EVOLUTION
7 356 017	7 405 981	+ 0,68% L'évolution vient essentiellement du fait que les volumes de désinfection de canalisations neuves posées dans le cadre de programme d'extension ou de renouvellement sont actuellement pris en compte. Par ailleurs, les volumes utilisés sur les usines d'assainissement d'eau usées ainsi que les chasses d'égouts sont aussi estimés

3.4 Le réseau

Ville de Fort de France

Schéma de principe



Origine	Terminaison	DN	Linéaire	Observations
Durand	Dillon	500/450	10km	fonte
Durand	Didier	500/350	11km	fonte
Tivoli Post Colon		2 "	3km	Galva
Station Didier	Bois Thibault	100	2 km	fonte
Station Didier	Barême	100	3,5 km	fonte
Station Didier	Centre Ville	550/200	16 km	fonte

3.4.1 Le nombre de compteurs

Nombre de compteurs total (correspondant à un abonnement avec un profil de facturation ouvert au 31/12)	32 919
Nb de compteurs étalonnés ou changés	1532
Moyens mobilisés (en interne et/ou en externe)	* Equipe Exploitation (1374 cpt changés 2008) * Entreprises lors de la pose de nouveau réseau 158
Nb de branchements neufs réalisés	231
Moyens mobilisés (en interne et/ou en externe) Pour les branchements	* Equipe Travaux Odyssi (139 branchements 2008) * Equipe externe : 92

De nouveaux objectifs ont été fixés à l'équipe exploitation :

- Changement de 1750 compteurs

L'objectif initial de changement de 1500 compteurs représente le renouvellement de 5% du parc. Cet objectif sera maintenu en 2009 puis remonté à 7% à partir de 2010 afin d'assurer un renouvellement du parc tous les 15 ans.

3.5 Les réservoirs

ODYSSI possède une capacité de stockage d'environ 41670m³ répartie dans 28 réservoirs. Ces derniers ont comme rôle le stockage de l'eau produite tout en maintenant la qualité de l'eau mise en distribution.

	RESERVOIRS	CAPACITES TOTALE	CAPACITES	SITUATION GEOGRAPHIQUE	STATION DE PRODUCTION	Date de construction
1	Evêché	6000	2 x 3000 m3	QUARTIER EVECHE	DIDIER	1915
2	Tartenson	3000	2 x 1500 m3	TARTENSON	DIDIER	1975 1977
3	Sainte-Catherine	3000	2 x 1500 m ³	LOTISSEMENT BERNY-DIDIER	DIDIER	1957
4	Barême	700	700 m3	ROUTE DE BALATA 7Km500	DIDIER	1967
5	Bois Thibault	700	700 m3	BOIS THIBAULT	DIDIER	1978
6	Camp de Balata	400	4 x 100 m3	ROUTE DE BALATA 9Km	DIDIER	
7	Ermitage	700	700 m3	ERMITAGE	DIDIER	1957
8	Gouyé	2500	1000 + 1500 m3	ROUTE DE BALATA 4,500Km	DIDIER	1968 1976
9	Tivoli Post-Colon	40	7 x 10m3	TIVOLI POST COLON	DURAND	1987
10	Tivoli Rodate	60	2 x 5 + 10 m3 + 2 x 20m3	TIVOLI RODATE	DURAND	1982
11	VENTE	4000	2 x 2000m3	DIDIER-MORNE VENTE	DIDIER	1968

	RESERVOIRS	CAPACITES TOTALE	CAPACITES	SITUATION GEOGRAPHIQUE	STATION DE PRODUCTION	Date de construction
12	Morne Lillet	20	2 x 10m3	RIVIERE L'OR	CAFEIERE	
13	Foyer	300	300 m3	RIVIERE L'OR	CAFEIERE	
14	Tiberge	3000	2 x 1500 m3	REDOUTE	DURAND-CAFEIERE	1939 1971
15	Jambette	1000	1000 m3	JAMBETTE BEAUSEJOUR	DURAND	1971
16	Clarac	350	2 x 175 m3	MORNE DESAIX - REDOUTE	DURAND	1934
17	Marine	2000	2 x 1000 m3	MORNE DESAIX - REDOUTE	DURAND	1943 1968
18	Pichevin	1000	1000 m3	MORNE PICHEVIN	DIDIER	1955
19	La Joyau	1500	1500 m3	LA MEYNARD	DURAND	
20	Dillon	3000	2 x 1500 m3	MORNE DILLON	DURAND	1973 1986
21	Morne Morissot	1000	1000 m3	MORNE MORISSOT	DURAND	1976
22	Calebasse	700	700 m3	CALEBASSE	DURAND	1963
23	Manoir	1000	1000 m3	CITE BON'AIR ROUTE DES RELIGIEUSES	DURAND/CAFEIERE	1983
24	Pommies	2000	2 x 1000m3	REDOUTE	DURAND/CAFEIERE	1971 1985
25	Religieuses	700	700 m3	RELIGIEUSE	DURAND/CAFEIERE	1943
26	Chateauboeuf	1500	1500 m3	ZAC 4 CHATEAUBOEUF	DURAND	1980
27	DURAND	1000	1000 m3	QUARTIER SEAILLES SAINT JOSEPH	DURAND	
28	CAFEIERE	500	500 m3	RIVIERE L'OR	CAFEIERE	

3.6 Synthèse du contrôle sanitaire effectué par la DSDS

3.6.1 Général

 **Nombre total de prélèvements DSDS (tous paramètres confondus)**

	Rappel 2007	2008
Captages	44	46
Unités de traitement-production	65	66
Unités de distribution	239	235
Total annuel de prélèvements	348	347

3.6.2 Microbiologie

✚ Nombre de prélèvements pour ce qui concerne la microbiologie = 332

✚ Résultats des prélèvements sur les points de captages :

	Nombre de prélèvements	Taux de conformité bactériologique
RIVIERE ABSALON	6	100%
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	12	100%
RIVIERE DUCLOS	3	100%
RIVIERE DUMAUZE	6	100%
RIVIERE L'OR	2	100%
RIVIERE MONSIEUR	12	75%
SOURCE CRISTAL	1	100%
total	42	93%

✚ Résultats des prélèvements en sortie des unités de traitement :

	Nombre de prélèvements	Taux de conformité
Station de Caférière	6	100%
Station de Didier	24	96%
Station de Durand	24	100%
Mini Station Haut de Didier	2	100%
Mini Station Médaille	2	100%
Total	58	98%

✚ Résultats des prélèvements des unités de distribution :

	Nombre de prélèvements	Taux de conformité
F de F Balata Barème	9	100%
F de F Centre	85	100%
F de F Est	56	100%
F de F Haut Didier	3	100%
F de F Médaille	14	64%
F de F Ouest	56	100%
F de F Rivière l'Or	9	100%
Total	232	98%

✚ Taux de conformité des prélèvements

Nombre de prélèvements effectués en sortie des usines de production, au point de sortie du réseau pour les volumes vendus en gros et sur le réseau de distribution jusqu'au robinet du consommateur : 290

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie : 98%

3.6.3 Physico-chimie

Résultats des prélèvements en sortie des unités de traitement

	Nombre de prélèvements	Taux de conformité
Station de Cafière	12	100%
Station de Didier	24	96%
Station de Durand	24	96%
Mini Station Haut de Didier	2	100%
Mini Station Médaille	2	100%
Total	64	97%

Résultats des prélèvements des unités de distribution

	Nombre de prélèvements	Taux de conformité
F de F- Balata Barème	9	100%
F de F Centre	86	100%
F de F Est	56	98%
F de F Haut Didier	3	100%
F de F Médaille	14	100%
F de F Ouest	56	100%
F de F Rivière l'Or	9	100%
Total	233	99,6%

Taux de conformité des prélèvements

Nombre de prélèvements effectués en sortie des usines de production, au point de sortie du réseau pour les volumes vendus en gros et sur le réseau de distribution jusqu'au robinet du consommateur : 297

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques : 99%

3.6.4 Contamination des eaux par les produits phytosanitaires

RIVIERE BLANCHE BOULIKI	Nombre prélèvements	Moyenne	Pourcentage de détection	Pourcentage de valeurs supérieures à 0,1 µg/l	Max
Diuron	12	0,002	8 %	0%	0,02

RIVIERE MONSIEUR	Nombre prélèvements	Moyenne	Pourcentage de détection	Pourcentage de valeurs supérieures à 0,1 µg/l	Max
Diuron	12	0,02	8 %	0%	0,02
Chlordécone	12	0,60	100%	100%	1
HCH béta	12	0,04	100%	0%	0,07

STATION DE CAFEIERE	Nombre prélèvements	Moyenne	Pourcentage de détection	Pourcentage de valeurs supérieures à 0,1 µg/l	Max
HCH Béta	12	0,001	8%	0%	0,01
Chlordécone	12	0,03	75%	8 %	0,11

3.7 Résultats de l'autocontrôle qualité 2008

	Janv.	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	JUILLET	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Cumul
Nombre total d'analyses	1 813	1 740	1 854	1 598	1 685	1 734	1 957	2 214	1 104	1 094	953	658	18 404
Nb total de dépassement	81	40	36	30	29	28	50	41	20	76	18	8	457
% de conformité global	96%	98%	98%	98%	98%	98%	97%	98%	98%	93%	98%	99%	98%

4 La tarification et les recettes du service

4.1 Les modalités de tarification

4.1.1 Le type de tarification

La facturation de l'eau potable est **semestrielle** (2 fois par an et par zone).

Elle comprend une part variable (consommation eau particulier) qui tient compte de la consommation réelle de l'abonné enregistrée par son compteur et une part fixe (prime fixe), indépendante du nombre de m³ livrés.

Cette part fixe correspond aux charges d'investissement et aux charges fixes d'exploitation (entretien du compteur, relevé, facturation, encaissement...)

En eau potable, la prime fixe varie selon le diamètre du compteur.

Prime fixe annuelle

Montant hors taxes (en vigueur à compter du 1^{er} avril 2007)

Compteur de 15 mm	62,90 €
Compteur de 20 mm	62,90 €
Compteur de 30 mm	80,30 €
Compteur de 40 mm et 60	83,45 €
Compteur de plus de 60 mm	57,00 €

Le nombre de compteurs de 15 mm représente 96% du parc.

4.1.2 Les catégories de tarifs

Il existe 2 tarifs : un tarif particulier et un tarif pour la vente en gros.

Le tarif particulier est unique, il ne fait l'objet d'aucune dégressivité ni progressivité.

Le tarif de vente d'eau en gros est fixé entre les parties (Odyssi et les délégataires) en fonction des coûts de mise à disposition de la fourniture et fait l'objet d'une convention.

4.1.3 Les modalités d'évolution et de révision

Les tarifs sont présentés au Conseil d'Administration d'Odyssi pour validation puis votés au Conseil Communautaire, ils sont fixés en fonction des coûts de service et pour répondre à la réglementation en la matière (principe « l'eau paye l'eau »).

- Les tarifs en vigueur en 2008 ont été approuvés par délibération du conseil communautaire du 21/03/2007
- Ils sont valables depuis le 01/04/2007.

4.1.4 Les autres prestations

Les autres prestations (installation de chantiers, tranchées, canalisations, regards, branchements d'immeubles, équipements réseaux, équipements divers, essais réception, recollement, repérage de conduites, bétons et enduits etc....) font l'objet de devis établis sur la base d'un bordereau de prix approuvé par la délibération du Conseil d'Administration du 28 décembre 2007.

4.1.5 Les redevances perçues pour le compte de tiers

La réglementation prévoit que les services de distribution d'eau perçoivent pour le compte de tiers des **taxes et des redevances** ayant pour assiette la consommation d'eau des usagers.

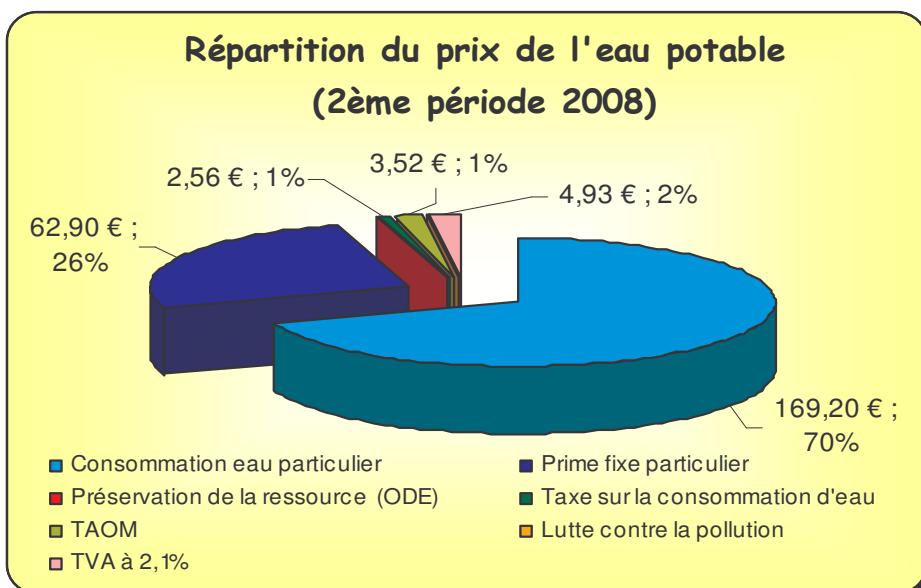
Il s'agit en l'occurrence de :

- La « **taxe sur la consommation d'eau** » gérée par le Ministère de l'Agriculture s'élève à 0,02134 €/m³ d'eau vendue pour une consommation comprise entre 0 et 6 000 m³/an.
- la **T.V.A. perçue pour le compte des services fiscaux** au taux de 2,10 %.

- la **Taxe Additionnelle d'Octroi de Mer (T.A.O.M.)** équivalente à 1,5% du montant perçue au titre de la consommation d'eau (redevance + prime fixe) et de la Taxe sur la consommation d'eau. Cette taxe est collectée pour le compte de la Région Martinique

4.2 La facture d'eau

Facture annuelle type de 120 m ³ (en euros)						
LIBELLE	Base	Prix unitaire 01/01/2008	Montant 01/01/2008	Prix unitaire 01/01/2009	Montant 01/01/2009	Evolution
Distribution de l'eau						
Consommation eau particulier	120	1,41	169,2	1,41	169,2	
Prime fixe Particulier	1	62,9	62,9	62,9	62,9	
Organismes Publics						
Taxe sur la consommation d'eau T.A.O.M. (1,5% rubrique eau)	120	0,02134	2,56	0,02134	2,56	
	1		3,52		3,52	
TVA						
TVA à 2,1%			4,93		4,93	-
Total pour 120 m³ TTC			243,11		243,11	-
Soit le m³ TTC			2,03		2,03	-
COMMENTAIRES SUR L'EVOLUTION	<i>Pas de modifications des prix en 2008. Pas d'évolution, redevances ODE appliquées en 2009.</i>					



4.3 Volumes et montants facturés

Commune de Fort-de-France

Nombre de m ³ facturés	6 143 842 m ³
Montant facturé € HT (consommation part ODYSSI + prime fixe)	10 963 306 €

4.4 Les recettes du service

	2007	2008	Evolution 2008 par rapport à 2007
Recettes réelles d'exploitation	11 949 788,73*	11 645 192,06	- 2,55%

* après ajustement

La diminution des recettes réelles d'exploitation est notamment imputable à des factures recalculées et à une meilleure maîtrise des volumes facturés (moins de factures estimées).

5 Les indicateurs de service et de performance

Qualité de service à l'usager				
Indicateurs	2007	2008	Evolution 2008/2007	
5.1.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées				
Ce pourcentage représente 65 arrêts de la distribution non programmée sur l'année, soit 5,4 en moyenne par mois. Ces interruptions sont dues essentiellement à des casses inopinées sur le réseau qui nécessitaient une intervention immédiate de nos services ainsi qu'à une diminution de la production sur les usines suite à de gros épisodes pluvieux orageux.	2,14 %o	1, 97 %o	-7,94 %	
5.1.2 Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés				
On note un très bon pourcentage de réalisation des ouvertures dans les temps. Les ouvertures en retard sont dues à l'accessibilité de plus en plus compliquée aux résidences ou à la nécessité de réaliser des travaux importants, pour l'exécution de l'ouverture.	100%	99,1%	- 0,9 %	
5.1.3 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	24H	24 H	-	

Gestion financière et patrimoniale			
Indicateurs	2007	2008	Evolution 2008/2007
5.1.4 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	40 points	40 points	-
5.1.5 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable Linéaire renouvelés en 2007 (Fort-de-France) : 6 213 ml Linéaire renouvelés en 2008 : Fort-de-France : 6 465 ml (Distribution rue des Amours, rue baron d'Arros (210 ml) + Adduction et distribution Tivoli- post/colon (6255 ml)) soit 1,8% de taux de renouvellement Schœlcher : 5 000 ml (Reprise de l'adduction Ravine-Touza / fond rousseau) Total 2008 : 11 465 ml Total 2007 + 2008 Fort-de-France : 12 678 ml Schœlcher : 5 000 ml	ND	ND	-
5.1.6 Durée d'extinction de la dette de la collectivité Durée théorique en augmentation compte tenu du nécessaire niveau des investissements. Durée qui reste toutefois acceptable.	>3 (3,12)	4,94	+58%

Performance environnementale			
Indicateurs	2007	2008	Evolution 2008/2007
5.1.7 Rendement du réseau de distribution Augmentation de 6,37% de la production par rapport à 2007. L'analyse de l'augmentation de la production fait l'objet d'un plan d'action pour l'année 2009. La chute du rendement est en partie due à une augmentation des fuites liées à la vétusté du réseau. Le réservoir Evêché fait du trop plein toute l'année, un marché est en cours pour arrêter la perte. Nous devrons travailler à une meilleure productivité de nos équipes, un meilleur ciblage des zones sensibles afin de lancer un programme de renouvellement de canalisation.	53%	49,33%	- 3,67 pt
5.1.8 Indice linéaire des volumes non comptés	43,75 m ³ /km/j	69,02 m³/km/j	+57,76%
5.1.9 Indice linéaire de pertes en réseau	40,84	59,4	+45,44%
5.1.10 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	40%	40%	-

6 Les investissements

6.1 Travaux engagés pendant l'exercice

COMMUNE : FORT DE FRANCE

Désignation de l'opération	Linéaire (mètre linéaire) le cas échéant	Montant €	Subvention		Observations
			en euros*	Organisme	
Renforcement de l'AEP au quartier Tivoli / Post Colon / Rodate (PPI E06-1)	6 255 ml (posé en 2008)	1 488 209 € (mandaté en 2008)	532 682,71	FEDER	Montant total subvention : 837 500,00 €

COMMUNE DE SCHOELCHER

Désignation de l'opération	Linéaire (mètre linéaire) le cas échéant	Montant €	Subvention		Observations
			en euros*	Organisme	
Adduction Ravine Touza /Fond Rousseau	5 000 ml	1 975 645			Autofinancement
Les forages de Fond Lahayé et Case-Navire	3 000 ml + pompage	1 600 000			Autofinancement

6.2 La dette

Dette totale au 31/12/2008 : 7 607 864,02 €

6.3 Les projets et les travaux

Commune de Schœlcher

- ✚ Les forages de Fond-Lahayé et de Case-Navire permettront de subvenir à 30 % de la consommation journalière de la population Schœlchéroise soit environ 2000 m³/j pour une estimation d'environ 1.600.000€
- ✚ Les études engagées en 2008 :
 - Réhabilitation du réservoir de Norley, environ 60.000€ HT. Cette réhabilitation favorisera une nette amélioration de la qualité de l'eau potable sur Fond Lahayé.
 - Distribution Ravine Touza /Fond Rousseau, environ 50 000€ HT
 - Distribution Ravine Touza / Norley environ 50 000€ HT

La reprise de ces deux réseaux de distribution permettra de séparer ceux-ci des réseaux d'adduction.

- Sur Schoelcher, en 2008, la recherche active d'une parcelle située sur les hauteurs de Ravine Touza Haut devrait aboutir en 2009. Cette acquisition permettra la réalisation d'un réservoir de 1000 m³. Ainsi, ODYSSI sera en mesure d'alimenter la ville de Schoelcher. Cette commune ne dépendra plus en totalité d'une alimentation par le SICSM.

Commune de Fort de France :

- Les études relatives à la modernisation de l'usine de DURAND ont avancées convenablement. Les études préliminaires ont été présentées à la commission eau de la CACEM. La première phase d'études engagée en 2008 se chiffre à environ 80 000 € HT
- Construction d'un réservoir d'eau potable de 1 250 m³ à l'UPEP Caféière (PPI E06-2). Etudes de conception terminées en 2008, montant prévisionnel de travaux de 1 118 000,00 € HT. Objectif : sécuriser et améliorer la distribution en EP du centre de Fort de Force.
- Suppression de l'unité de traitement de tunnel Didier et raccordement de ce secteur au réseau desservi par la station de Didier (PPI E07-2). Etude de conception réalisée à 30 % (EP), montant estimatif des travaux 745 000 € HT. Objectif : sécuriser et améliorer la qualité et la distribution en EP du secteur.
- Réhabilitation du captage de la source Cristal et modernisation du traitement par chloration du poste de la Médaille (PPI E06-4). Etude de conception terminée en 2008 pour un montant prévisionnel des travaux de 280 00,00 € HT. Objectif : sécuriser et améliorer la qualité et la distribution en EP du secteur.
- Mise en place des périmètres de protection sur les captages d'eau potable de Fort de France (PPI E02-1). Etudes réglementaires réalisées à 90%. Etudes à finaliser en 2009 puis passage en enquête publique avant signature de l'arrêté. Objectif : protéger la ressource et les sites de captages.

6.4 Le Plan Pluriannuel d'Investissement

BUDGET EAU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2007 - 2017 : CREDITS DE PAIEMENT 2008

CODE	TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX	MONTANT ETUDES	SUBVENTION	CREDITS DE PAIEMENT : BP 2008	CREDITS DE PAIEMENTS : CA 28/02/08	CREDITS DE PAIEMENT : BS 2008	CREDITS DE PAIEMENT : DM1 2008	CA du 9 Decembre 2008
	Fort-de-France								
E06-1	Renforcement de l'alimentation en eau potable au quartier Tivoli / Post Colon / Rodate	2 700 000		1 350 000	1 350 000,00	1 350 000,00	850 000,00	1 150 000,00	1 540 000,00
E02-1	Mise en place des périmètres de protection sur les captages d'eau potable		100 000	50 000	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
E06-2	Construction d'un réservoir d'environ 1000 m3 sur le site de la station de Caférière	1 300 000	104 000	702 000	20 800,00	20 800,00	20 800,00	28 800,00	28 800,00
E06-6	Réhabilitation des réservoirs d'eau potable T1 + T2	2 500 000	75 000	0	26 250,00	26 250,00	26 250,00	28 250,00	28 250,00
E06-3	Construction d'un réservoir d'environ 6000 m3 sur le site de la station de durand	2 500 000	200 000	1 350 000	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
E07-1	Réhabilitation des stations de traitement d'eau potable (Didier, Caférière, Durand) - 3ème Tranche (Modif Budget)	11 000 000	880 000	5 940 000	88 000,00	88 000,00	88 000,00	103 000,00	103 000,00
E07-2	Suppression de l'unité de traitement de tunnel Didier et raccordement de ce secteur au réseau desservi par la station de Durand	480 000	58 000	269 000	-	-		20 000,00	20 000,00

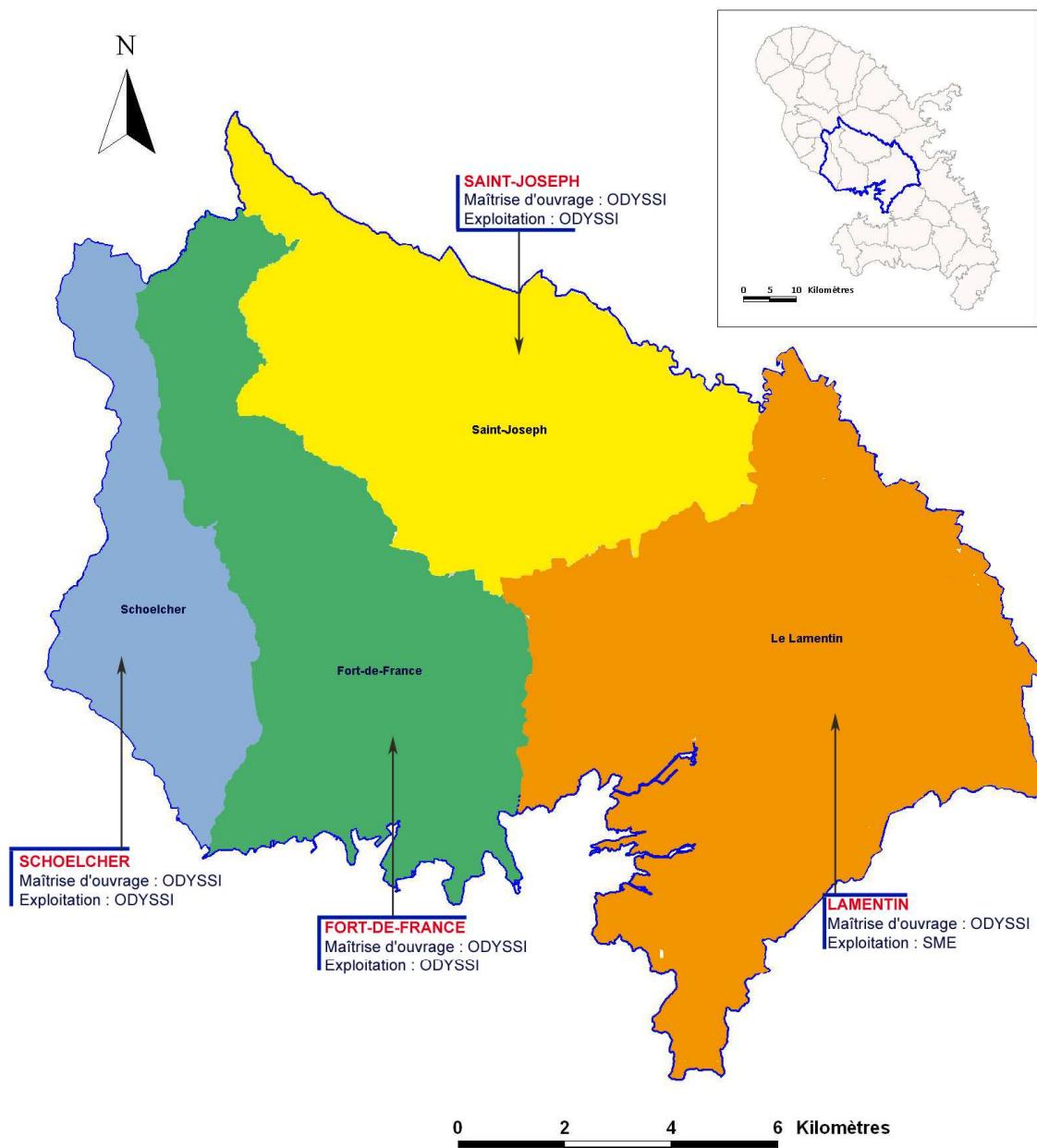
CODE	TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX	MONTANT ETUDES	SUBVENTION	CREDITS DE PAIEMENT : BP 2008	CREDITS DE PAIEMENTS : CA 28/02/08	CREDITS DE PAIEMENT : BS 2008	CREDITS DE PAIEMENT : DM1 2008	CA du 9 Decembre 2008
E06-4	Réhabilitation du captage de la source Cristal et modernisation du traitement par chloration du poste de la Médaille	200 000	20 000	110 000	198 000,00	198 000,00	198 000,00	18 000,00	18 000,00
E07-3	Remplacement du réseau AEP du centre commercial de Redoute à la superette Blandi (2 conduites 110 et 100) environ 3 km	950 000	85 000	517 500	-	-	-	10 000,00	10 000,00
E06-5	Remplacement du réseau AEP de la Médaille (distributon et traitement à partir du réservoir de la Médaille) environ 2,5 km	925 000		462 500	-	-	-	-	-
E07-4	Remplacement des conduites DN 100, 200 et 300 sur l'Avenue Maurice Bishop (projet TCSP environ 2 km)	600 000	60 000	330 000	-	-	-	-	-
E07-5	Diagnostic Génial Civil des stations de traitement d'eau potable (sopprimée)			0	-	-	-	-	-
E07-6	Réhabilitation du réservoir EVECHE et modernisation de la chambre à manœuvre	250 000	20 000	135 000	-	-	-	-	-
E07-7	Remplacement du réseau AEP du secteur Reneville (17 km)	3 000 000	300 000	1 650 000	-	-	-	20 000,00	20 000,00
E07-9	Renforcement de l'alimentation AEP pour exploitation (DN400 Jambette - Morne Morisset)	650 000	50 000	350 000	40 000,00	40 000,00	40 000,00	90 000,00	-

CODE	TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX	MONTANT ETUDES	SUBVENTION	CREDITS DE PAIEMENT : BP 2008	CREDITS DE PAIEMENTS : CA 28/02/08	CREDITS DE PAIEMENT : BS 2008	CREDITS DE PAIEMENT : DM1 2008	CA du 9 Decembre 2008
E07-10	Remplacement du réseau AEP sur les antennes des quartier Tivoli / Post Colon / Rodate et Rivière L'Or (8 km)	1 000 000	100 000	550 000	-	-	-	-	
E07-11	Mezzanine Florte Gaillard	510 000	53 000		66 900,00	66 900,00	66 900,00	6 900,00	6 900,00
						-			
	SCHOELCHER				-	-			
E06-6	Add. R.Fd Rousseau/R.Ravine Touza	2 006 000	120 360	1 063 180	1 889 652,00	1 187 552,00	1 187 552,00	1 588 652,00	1 588 652,00
E06-7	Construction de 2000 m3 de réservoir EP	2 000 000	120 000	1 060 000		-			
E06-8	Secours Schoelcher par ODYSSI	100 000	6 000	53 000	-	-			
E06-7	Achat parcelle pour réservoir 2000 m3	400 000	24 000	212 000	-	-			
E07-18	Travaux sur exploitation SAUR	1 500 000	90 000	795 000	60 000,00	162 100,00	162 100,00	100 000,00	100 000,00
E07-17	Equipment des forages	600 000	36 000	318 000	-	600 000,00	574 500,00	474 500,00	174 500,00
E06-9	Renforcement EAU potable rue des Amours, Fond rousseau, fond Goyave	430 000	25 800	227 900	18 490,00	18 490,00	18 490,00	54 490,00	54 490,00
E07-16	Réhabilitation du réservoir de NORLEY	850 000	51 000	450 500	-	-	25 500,00	25 500,00	25 500,00
E07-13	Distribution Ravine Touza- Fd Rousseau	600 000	60 000	330 000	48 000,00	48 000,00	48 000,00	28 000,00	28 000,00
E07-14	Distribution Ravine Touza- NORLEY	780 000	60 000	420 000	48 000,00	48 000,00	48 000,00	28 000,00	28 000,00
E07-15	Renforcement Campus - ravine Touza	95 000		0	-	-			
	Total	37 926 000	2 698 160	18 695 580					
	Total Travaux/Etudes	40 624 160		40 624 160	3 954 092,00	3 954 092,00	3 454 092,00	3 874 092,00	3 874 092,00

7 Les perspectives 2009

1. Renouvellement et renforcement d'1 km de réseau d'eau potable au quartier Morne Morisset
2. Renouvellement de 262 ml de réseau AEP au lotissement Girard situé au quartier Ravine Vilaine
3. Remplacement et automatisation de la robinetterie du réservoir Evêché
4. Alimentation de la Ville de Schoelcher en AEP à raison de 2000 m³/j en moyenne
5. Automatiser le traitement de l'eau sur l'usine de Cafière

ASSAINISSEMENT COLLECTIF



1	Présentation générale du service	44
1.1	La compétence assainissement collectif	44
1.2	Les missions du service	44
1.3	L'évolution de la réglementation	44
2	Actions réalisées ou fait marquants.....	45
3	Les caractéristiques techniques du service.....	45
3.1	Le nombre d'abonnements.....	45
3.1.1	Fort-de-France.....	45
3.1.2	Schoelcher.....	45
3.1.3	Saint-Joseph	46
3.2	Les usagers non-domestiques	46
3.3	Le réseau de collecte	46
3.4	Activité réseau Gandillon	47
3.5	Activité réseau gravitaire.....	48
3.5.1	Interventions réalisées en interne.....	48
3.6	Les caractéristiques principales du parc des stations d'épuration	49
4	Bilan par STEP (y compris les réseaux)	50
4.1	Station d'épuration de la Pointe des Nègres.....	50
4.1.1	Son réseau de collecte	50
4.1.2	Le système de traitement.....	50
4.2	Station d'épuration de Dillon filière I	54
4.2.1	Son réseau de collecte	54
4.2.2	Le système de traitement.....	54
4.3	STEP Dillon filière II.....	57
4.3.1	Son réseau de collecte	57
4.3.2	Le système de traitement.....	57
4.4	Step Chateaubœuf	60
4.4.1	Son réseau de collecte	60
4.4.2	Le système de traitement.....	60
4.5	Step Godissard	63
4.5.1	Son réseau de collecte	63
4.5.2	Le système de traitement.....	63
4.6	Step de Fond Lahayé	66
4.6.1	Son réseau de collecte	66
4.6.2	Le système de traitement.....	66
4.7	Station d'épuration de Rosière.....	69
4.7.1	Son réseau de collecte	69
4.7.2	Le système de traitement.....	69
5	Les mini-stations : Lunette bouillée, charmilles, mini-step de St-Joseph.....	70
5.1	Tableau récapitulatif	70
5.2	Leurs réseaux de collecte	70
5.3	Leurs systèmes de traitement	70

6	Tarification et les recettes de service	72
6.1	Les modalités de facturation et tarification	72
6.2	La facture d'assainissement collectif.....	72
6.2.1	Commune de Fort-de-France	72
6.2.2	Commune de Schoelcher	73
6.2.3	Commune de Saint-Joseph :	73
6.3	Les volumes et montants facturés.....	74
6.4	Recettes d'exploitation en Assainissement.....	74
7	Indicateurs de services et indicateurs de performances.....	75
7.1	Indicateurs réseaux et postes	75
7.1.1	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées.....	75
7.2	Indicateurs réseaux	75
7.2.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées... 75	75
7.2.2	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers76	76
7.2.3	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	76
7.2.4	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau.....	77
7.3	Indicateurs Stations d'épuration	77
7.3.1	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (par STEP) en TMS 77	77
7.3.2	EU. Collectés (m ³)	77
7.3.3	EU. Traités (m ³)	77
7.3.4	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (%)	78
7.3.5	Respect du nombre d'analyses réglementaires	78
7.3.6	Conformité des performances des équipements d'épuration (capacité >2000 éq Hab) au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau - P254.3	79
8	Investissements	79
8.1	Travaux engagés.....	79
8.2	La dette	80
8.3	Les projets et travaux	80
8.4	Plan Pluriannuel d'Investissement	82

1 Présentation générale du service

Le service assainissement collectif, composé de 44 agents, exploite les stations et ouvrages d'épuration ainsi que les réseaux de collecte des eaux usées sur le territoire de la CACEM, notamment à Fort de France, Schœlcher et Saint-Joseph.

1.1 La compétence assainissement collectif

A l'exception de la ville du Lamentin, ODYSSI intervient sur l'ensemble du territoire de la CACEM.

Par délibération du 25 mars 1999, la ville du Lamentin a confié l'exploitation de ses équipements d'assainissement collectif à la Société Martiniquaise des Eaux (SME) depuis le 1^{er} avril 1999 pour une durée de 20 ans. Le contrat se poursuit entre la SME et la CACEM depuis le transfert de compétence.

1.2 Les missions du service

Les principales missions du service sont :

- ~ de protéger notre environnement en éliminant la pollution contenue dans les eaux usées dans le cadre réglementaire.
- ~ de répondre aux attentes des abonnés tout en participant à l'amélioration du cadre de vie et au développement durable.

1.3 L'évolution de la réglementation

Les principales évolutions sont contenues dans l'Arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement ainsi qu'à la surveillance de leur fonctionnement et de leur efficacité et aux dispositifs d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j de DBO₅.

Cet Arrêté comporte notamment des annexes relatives aux performances des STEP ainsi qu'à leurs modalités d'autosurveillance.

Une Circulaire du 15 février 2008 signale les principales modifications introduites par l'Arrêté du 22 juin 2007 :

- Regrouper les textes pour faciliter la mise en œuvre.
- Achever la prise en compte de la simplification des procédures commencées avec le décret n°2006-503 du 2 mai 2006 et permettre ainsi d'accélérer la procédure d'instruction des dossiers.
- Renforcer et améliorer la fiabilité de l'auto surveillance pour mieux estimer les performances de la collecte du transport et du traitement des eaux usées.
- Faciliter l'évaluation de la performance des ouvrages par les services.
- Renforcer l'autosurveillance des rejets de substances dangereuses en vue de réduire voire de supprimer leur rejet dans le milieu récepteur.
- Renforcer la qualité des ouvrages de collecte et traitement.

2 Actions réalisées ou fait marquants

Parmi les principales actions et les faits marquants, on note :

STEP de Pointe des Nègres :

- Mise en service de la 2^{ème} centrifugeuse optimisée par Stardex
- Relevé bathymétrique et vérification quinquennale (vidéo) de l'émissaire de rejet en mer.
- Diagnostic approfondi des biofiltres
- Diagnostic sécurisation de la falaise et du mur de soutènement
- Remplacement du préleveur automatique en sortie de STEP.

STEP de Fond Lahayé :

- Remise en état de l'unité de déshydratation des boues.
- Remplacement du débitmètre enregistreur en sortie de STEP.
- Réfection de la bande roulement du clarificateur.
- Installation de préleveurs d'échantillons.

STEP de Dillon II :

- Réparation du pivot du clarificateur.
- Remplacement des préleveurs d'échantillons entrée / sortie.

Réseau « Gandillon » :

- Réhabilitation du siphon des réseaux E et F.

Réseau gravitaire :

- Réparation de la conduite de refoulement DN500 du transfert des EU du PR de Pointe Simon vers la STEP de Dillon II.

3 Les caractéristiques techniques du service

3.1 Le nombre d'abonnements

3.1.1 Fort-de-France

	2007	2008
Nombre d'abonnements	18 471	19 094
Evolution n/n-1	-	+ 3,37%
Commentaires : on peut considérer cette augmentation comme étant due à :		
<ul style="list-style-type: none">~ plus d'individualisations des compteurs d'eau potable,~ aux raccordements de zones d'habitats et/ou de lotissements au réseau d'assainissement collectif.		

3.1.2 Schœlcher

	2007	2008
Nombre d'abonnements	4 701	4 991
Evolution n/n-1	-	+ 6,17%

3.1.3 Saint-Joseph

	2007	2008
Nombre d'abonnements	505	NC
Evolution n/n-1	-	-

3.2 Les usagers non-domestiques

	EXPLOITATION ODYSSI			
	Fort-de-France	Saint-Joseph	Schœlcher	Total exploitation ODYSSI
Nombre d'arrêtés de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	1	0	0	1
Liste de ces établissements	PROCHIMIE (rivière Roche)			
Industriels raccordés avec prétraitements	1			

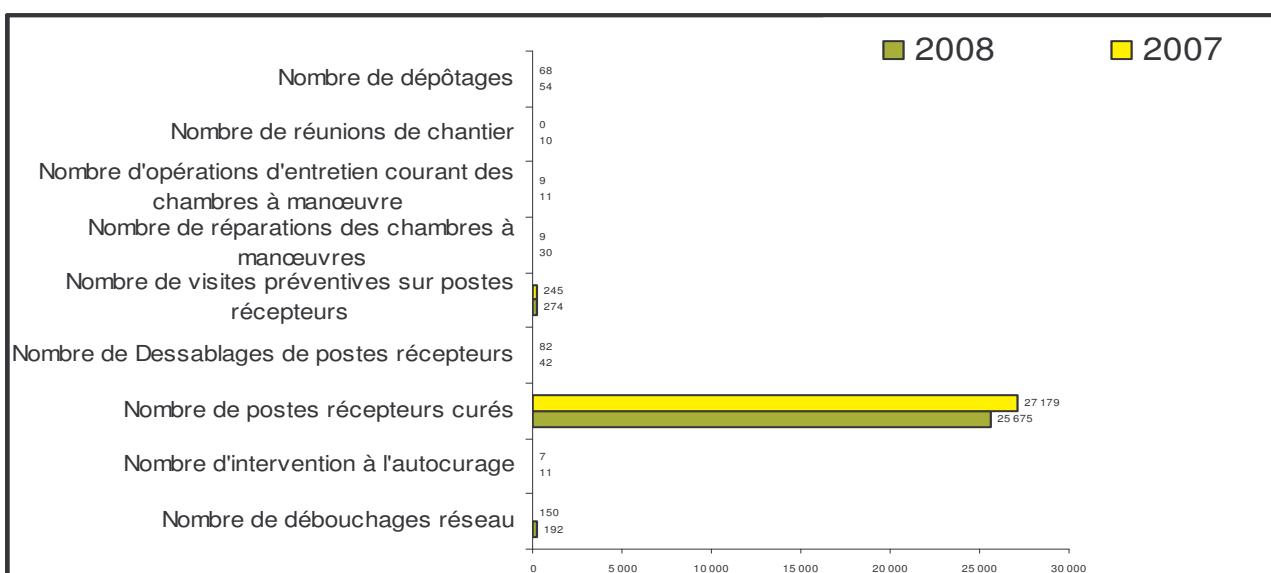
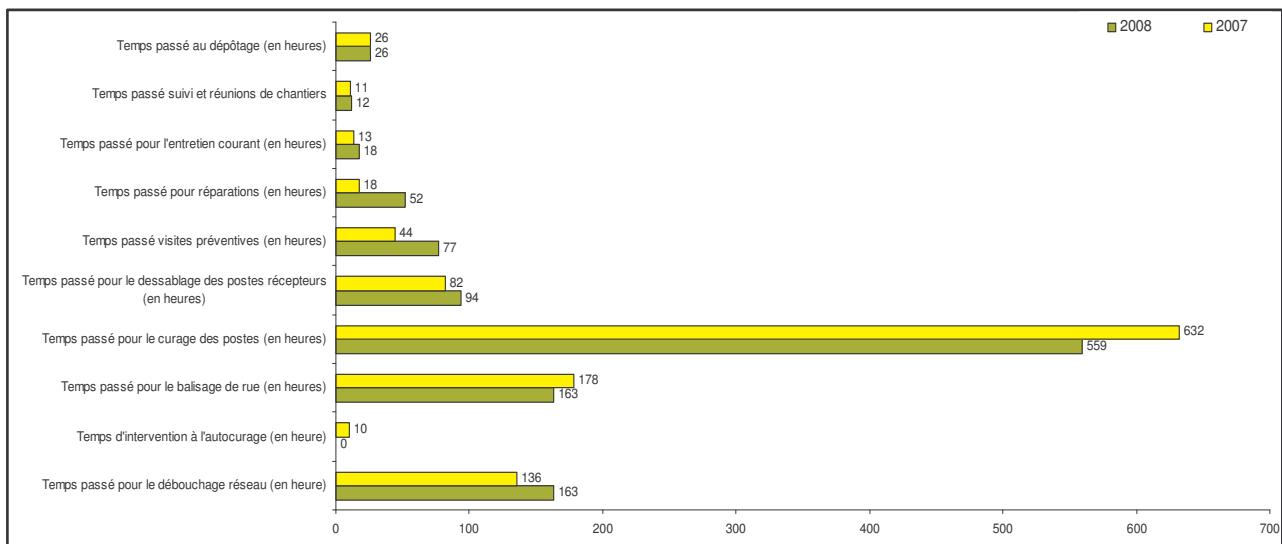
3.3 Le réseau de collecte

	EXPLOITATION ODYSSI			
	Fort-de-France	Saint-Joseph	Schœlcher	Total ODYSSI
Nbre de Km de réseau	225	4	150	379

Il y a deux types de réseaux sur la commune de Fort-de-France :

- ~ Gravitaire : les eaux usées s'écoulent gravitairement jusqu'à la STEP et en passant par un poste de relevage quand cela est nécessaire.
- ~ GANDILLON du nom de son concepteur. Réseau sous vide qui a la particularité d'aspirer les effluents même à faible pente. Il y a 6 réseaux qui sont curés une fois par semaine.

3.4 Activité réseau Gandillon

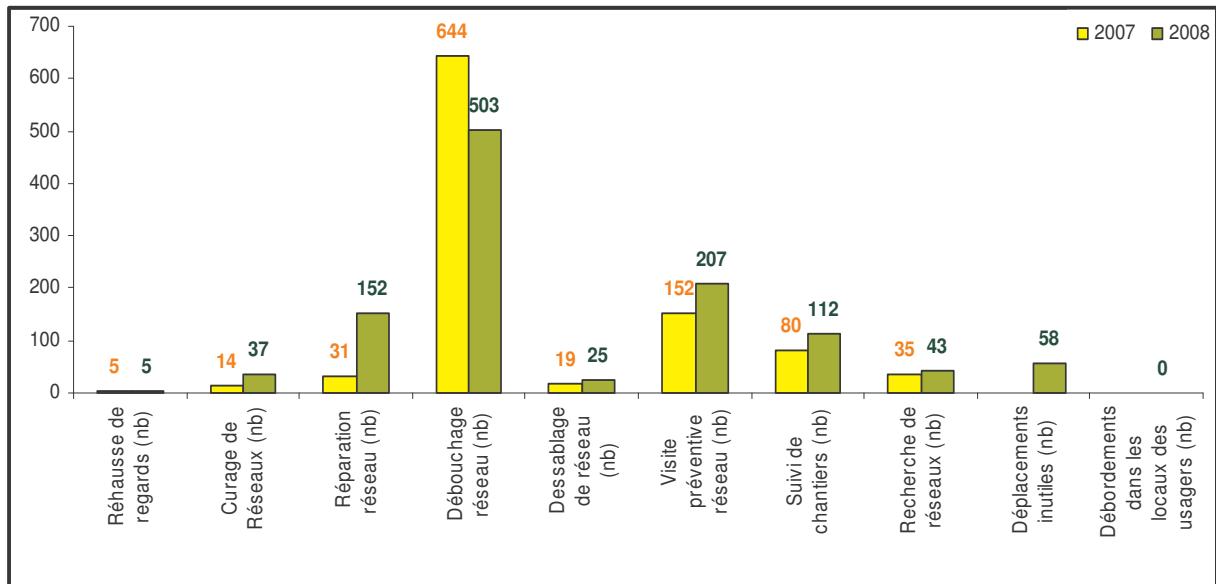


La principale intervention réalisée sur le réseau Gandillon est le curage des postes récepteurs 22675 curages de postes récepteurs en 2008
Le stationnement des véhicules sur les postes récepteurs (stationnement payants autorisés) nuit au développement de l'activité (notamment pour les visites préventives, le curage des postes récepteurs)



3.5 Activité réseau gravitaire

3.5.1 Interventions réalisées en interne



Les interventions de l'Équipe Gravitaire portent, par ordre décroissant sur :

- Le débouchage réseau (503 interventions) : On constate que le débouchage a diminué de 22 %; Cette diminution est due à un accroissement des visites préventives et aux nombreuses réparations du réseau.
- Les visites préventives : 207 visites soit une augmentation de 36% par rapport à 2007.
- Les réparations réalisées en internes
- Le suivi des chantiers (en augmentation de 40% par rapport à 2007).

Nota :

2830 ml de réseau ont été curés contre 380ml en 2008

1890 ml de dessablage de réseaux ont été réalisés contre 1835 ml en 2007

On observe une stabilisation des dessablages en raison de l'augmentation des curages.

3.6 Les caractéristiques principales du parc des stations d'épuration

	EXPLOITATION ODYSSI			
	Fort-de-France	Saint-Joseph	Schœlcher	Total exploitation ODYSSI
Nombre de stations	7	13	2	22
Capacité totale (eq. Hab.)	110 670	3 400	34 460	148 530

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Fort-de-France	Dillon II	Boues activées	Biologique	60 000	1999	Mécanique
	Dillon I	Boues activées	Biologique	25 000	1990	Mécanique
	Chateaubœuf	Boues activées	Biologique	14 500	1983	Mécanique
	Godissard	Boues activées	Biologique	13 000	1981	Mécanique
	Lunette Bouillée	Boues activées	Biologique	500	1978	Vidangeur
	Les Charmilles	Boues activées	Biologique	140		Vidangeur
	Les Meynard	Boues activées	Biologique	30	1991	Vidangeur
Schœlcher	Pointe des Nègres	Physico-chimique	Biofiltration	30 000	2001	Mécanique
	Fond Lahayé	Boues activées	Biologique	4 000		Mécanique
Saint-Joseph	Rosières	Boues activées	Biologique	2500	1972	Vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées	Biologique	500	1999	Vidangeur
	Bois Neuf Sud	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Gondeau Bois-Neuf I	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Choisy	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Gondeau-Montrose	Boues activées	Biologique	185		Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Gondeau Bois-Neuf II	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Bois Neuf Nord	Boues activées	Biologique	125		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	Biologique	100		Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	Biologique	75		Vidangeur
	Presqu'île	Boues activées	Biologique	50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	Biologique	25	2000	Vidangeur

4 Bilan par STEP (y compris les réseaux)

Stations de traitement des eaux usées supérieures à 2 000 EH exploitées directement par ODYSSI

4.1 Station d'épuration de la Pointe des Nègres



4.1.1 Son réseau de collecte

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 5 dont 4 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

Nombre de km de réseaux (pas d'estimation)

Travaux 2008

Réparation de la conduite refoulement du PR de Madiana

4.1.2 Le système de traitement

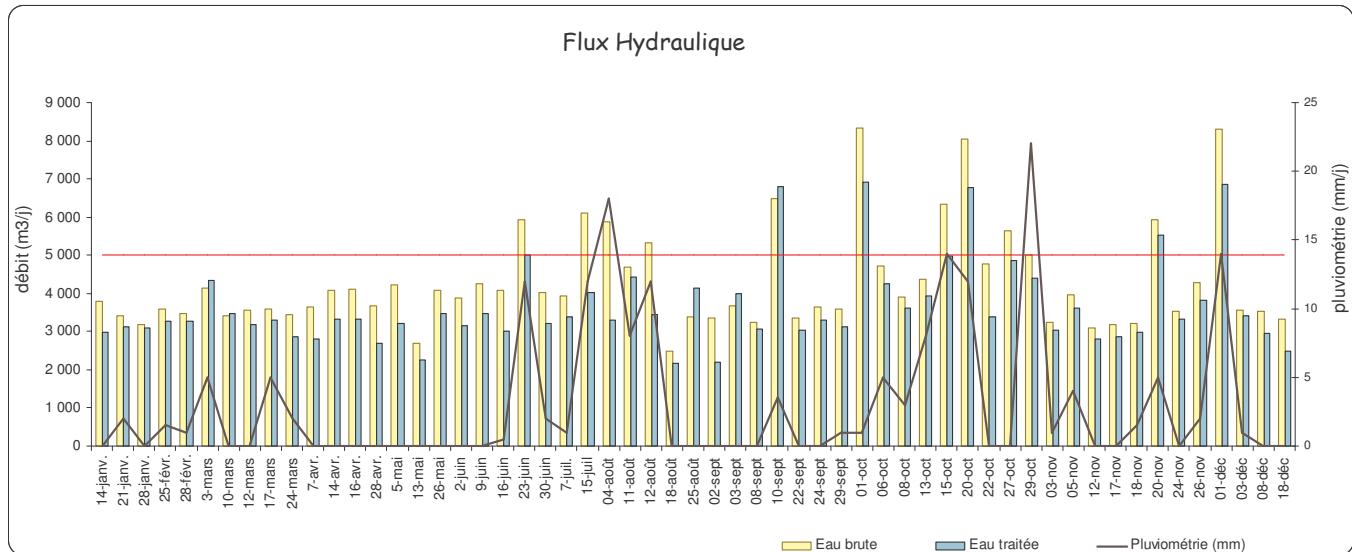
La station d'épuration de Pointe des Nègres, d'une capacité de 30 000 EH, épure les effluents de Schœlcher et Fort-de-France Ouest. Elle est de type Physicochimique avec

bio-filtration et est alimentée par des postes de refoulement en réseau. Elle est aussi équipée d'une bâche eau pluviale, d'un stockeur de boues, de 2 lignes de centrifugation des boues à fonctionnement alterné.

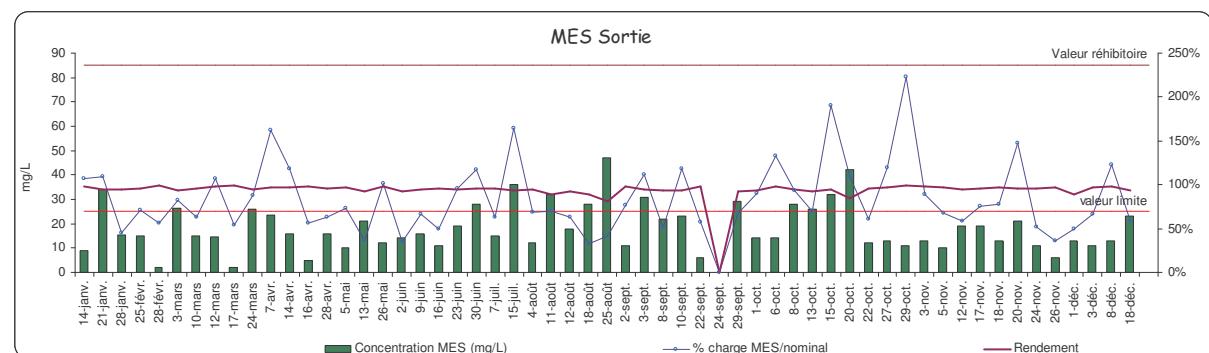
Son milieu récepteur est la Mer des Caraïbes (émissaire de rejet en mer de 1,2 km).

Caractéristiques principales

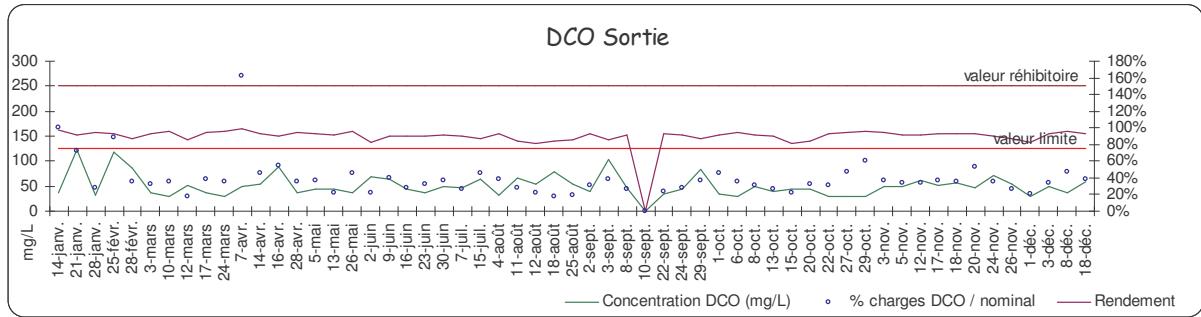
		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	30 000		
Débit de référence	m ³ /jour	5 500		
Débit moyen horaire	m ³ /heure	208		
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	500		
Débit moyen temps sec	m ³ /jour	5 000	4 234	85 %
DBO5	Kg/jour	1 900	1 311	69 %
DCO	Kg/jour	6 800	2 672	39 %
MEST	Kg/jour	2 000	1 624	81 %
NTK (azote Kjehdal)	Kg/jour	450	-	-
PT (phosphore total)	Kg/jour	115	-	-



Commentaires : des dépassements du flux hydraulique nominal en eau brute et en eau traitée dus à de très fortes pluies.

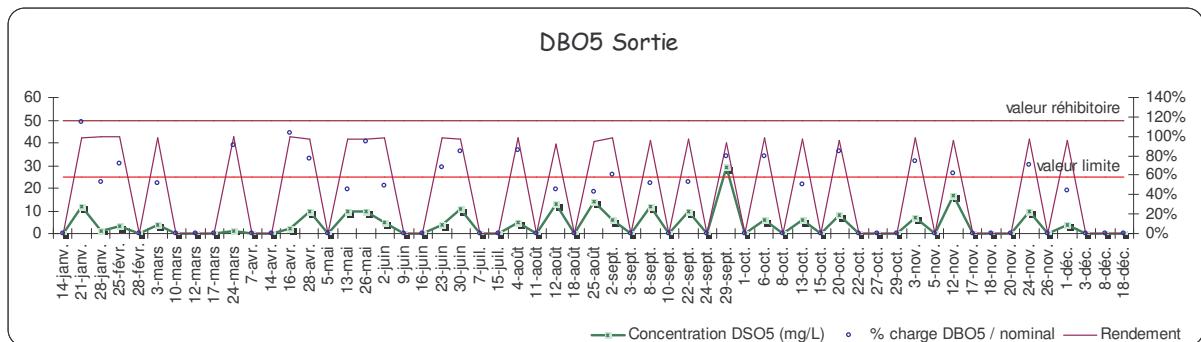


Commentaires : Pas de mesures de MES le 24/09/08
Concentration M.E.S > Rendement (défaut lavage des biofors)



Commentaires :

PAS DE MESURE D.C.O LE 10/09/08



Conditions techniques imposées au rejet par arrêté préfectoral n° 992113 du 01 septembre 1999

Paramètres	Concentration maxi (mg/l)	Rendement mini (%)
DBO5	25	90
DCO	125	70
MEST	25	90
NTK	30	70
PT	5	

Qualité du rejet

Paramètres	Concentration (mg/l)			Rendement (%)		
	maxi	moyen	mini	maxi	moyen	mini
DBO5	29	8,5	1	97,2	91,88	74
DCO	123	51,8	30	98,35	90,86	80,87
MEST	47	18,3	2	99,3	94,87	80,97
NTK	23	11,9	2	94,06	79	54,75
PT	9	1,7	1	97,36	77,61	0

Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

Nombre de bilans conformes	53
Nombre de bilans réalisés	57
Taux de conformité	92%

Les sous-produits de l'épuration

Boues issues des ouvrages d'épuration : 835 Tonnes de boues évacuées, dont 251 TMS.

Siccité : La siccité moyenne établie sur l'année 2008 est de 30%.

Produits de dégrillage : 48 m³

Sables : 60 m³

Graisses collectées : 60 m³

Consommation polymères :

- 1,7 T de polymère cationique
- 0,47 T de polymère anionique

Commentaires :

Le nombre de bilans réalisés est supérieur au nombre réglementaire prescrit par l'arrêté de la STEP, pas de dépassement des valeurs rédhibitoires.

Paramètre MEST : 14 ont dépassés la valeur limite, dont 2 inférieurs au rendement épuratoire, malgré les dépassements de la charge nominale, soit 2 non conformes au tableau réglementaire.

Paramètre DCO : RAS

Paramètre DBO5 : RAS

Le Stardex (gestion optimisée déshydratation) a réduit de 20 % environ la consommation de polymère cationique. La consommation de polymère anionique est normale du fait de la remise en service du 2^{ème} décanteur.

Evènements notoires

Mise en service de la 2^{ème} centrifugeuse optimisée par Stardex.

Relevé bathymétrique et vérification quinquennale (vidéo) émissaire de rejet en mer.

Diagnostic approfondi des biofiltres.

Diagnostic sécurisation falaise et mur soutènement.

Remplacement préleveur automatique en sortie de STEP.

Difficultés rencontrées

Maintenance des dégrilleurs automatiques :

- ✓ Impossibilité d'isoler un dégrilleur en poursuivant le traitement des eaux brutes,
- ✓ Difficultés pour déposer l'équipement ou l'organe défaillant,
Si non, by-passier les effluents EB dans le milieu naturel pour accéder au pied du dégrilleur installé dans le chenal, et gérer le problème d'étanchéité au niveau du bardeau d'isolement arrivée EB.

Projets pour la STEP

Sécurisation de la falaise et du mur de soutènement.

Installation d'un disconnecteur.

Installation d'un comptage sur le trop plein du bassin d'orage.

4.2 Station d'épuration de Dillon filière I



4.2.1 Son réseau de collecte

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 7 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

4.2.2 Le système de traitement

La Station d'épuration de Dillon F1, d'une capacité de 25 000 EH est une station de type à boues activées aération prolongée par turbines. Elle est alimentée par des postes de refoulement en réseau ;

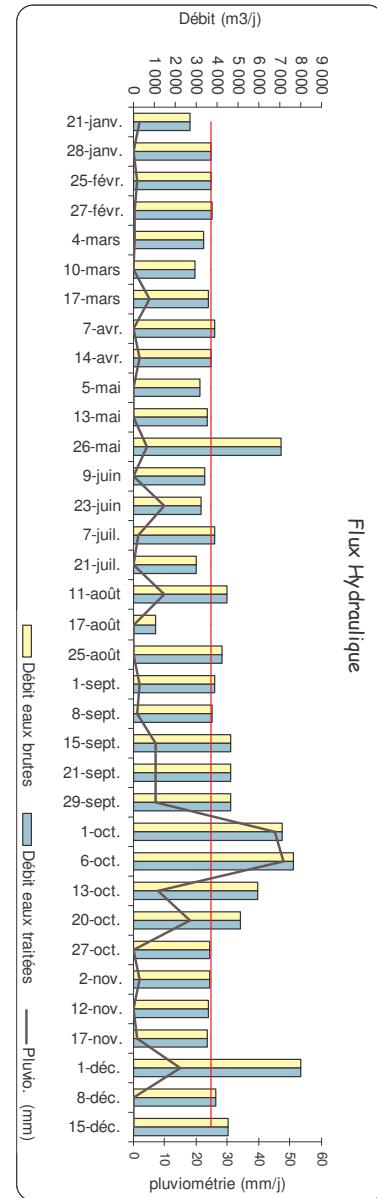
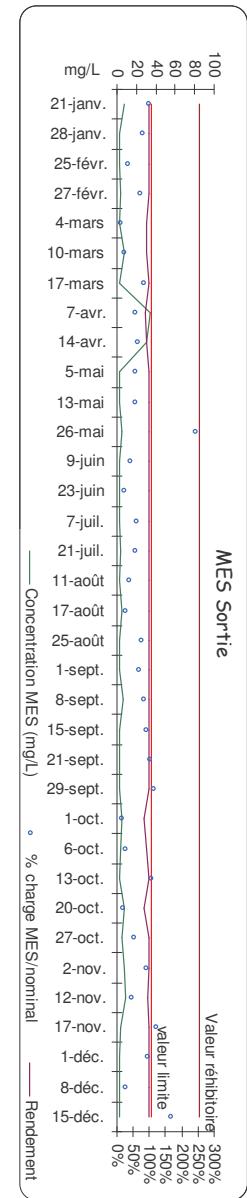
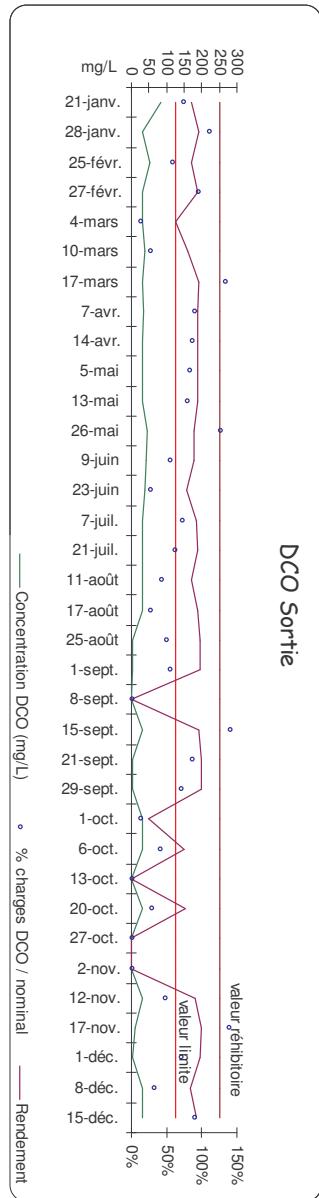
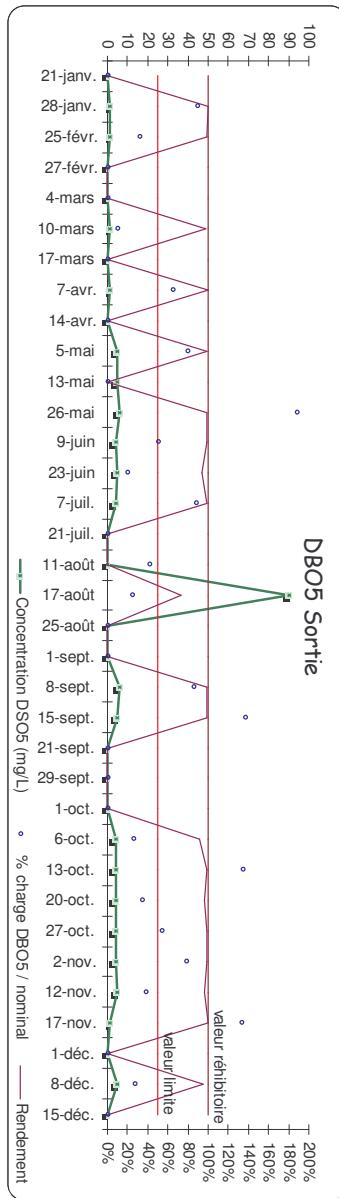
Elle est équipée d'un concentrateur de boues et de 2 unités de centrifugation pour la déshydratation des boues.

Elle dessert la commune de Fort-de-France.

Milieu récepteur : Rivière Monsieur.

✚ Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	éq/habitant	25 000		113
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	417		
Débit moyen journalier	m ³ /jour	5 000	4 130	83
DBO5	Kg/jour	1 500	961,1	64



	Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
DCO	Kg/jour	2275	1556,4
MEST	Kg/jour	1750	1126,5
NTK (azote Kjehdal)	Kg/jour	325	249,6
PT (phosphore total)	Kg/jour	57,1	77

 **Conditions techniques imposées au rejet par arrêté préfectoral n° 962615 du 02 décembre 1996**

Paramètres	Concentration maxi (mg/l)	Rendement mini (%)
DBO5	25	90
DCO	125	83,8
MEST	25	91,4
NTK	30	38,5
PT	5	

 **Qualité du rejet**

Paramètres	Concentration (mg/l)			Rendement (%)		
	maxi	moyen	mini	maxi	moyen	mini
DBO5	90	7,9	1	99,82	93,56	73,53
DCO	85	29,4	4	99,82	88,09	27,00
MEST	34	5,5	2	98,82	96,76	83,87
NTK	34	6	0	99,54	90,17	41,85
PT	6	2,5	1	89,73	72,54	31,18

 **Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau**

Nombre de bilans conformes	34
Nombre de bilans réalisés	35
Taux de conformité	97%

 **Les sous-produits de l'épuration**

Boues issues des ouvrages d'épuration : 854 Tonnes de boues évacuées soit 166 TMS
Siccité : La siccité moyenne est de 19 %.

Produits de dégrillage : 9 m³

Sables : 138 m³

Graisses collectées : 360 m³

Consommation polymères : 2,05 T pour l'année 2008.

 **Commentaires 2008**

La siccité des boues a été sensiblement améliorée, elle reste néanmoins inférieure à la prescription réglementaire.

Le nombre de bilans réalisés est supérieur au nombre réglementaire, 1 dépassement de la valeur rédhibitoire pour le paramètre DBO5.

Le débit journalier moyen est 110 %.

Le rendement épuratoire est satisfaisant.

Les préleveurs d'échantillons ont été remplacés par des appareils neufs, en entrée et en sortie de la filière.

 **Projets pour la STEP :**

Remplacement de la clôture de l'enceinte.

4.3 STEP Dillon filière II



4.3.1 Son réseau de collecte

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 11 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 01

Nombre de km de réseaux :

4.3.2 Le système de traitement

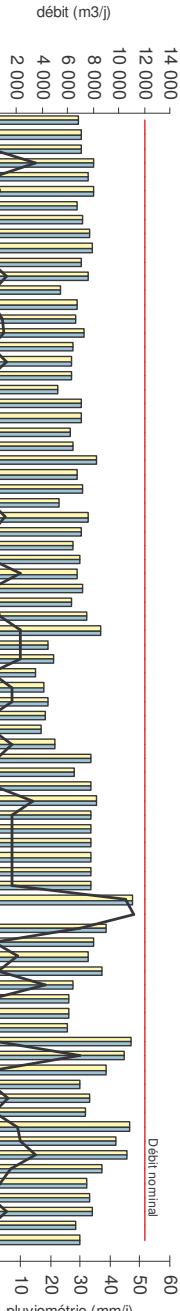
Description du système : type à boues activées aération prolongée par turbines, elle est alimentée par des postes en réseau dont le principal fonctionne comme un déversoir d'orage. Aussi, équipée d'une stabilisation des boues oxydation par turbines, d'un concentrateur de boues et 2 unités de centrifugation communes à l'unité de traitement Dillon I.

Commune desservie : Fort de France

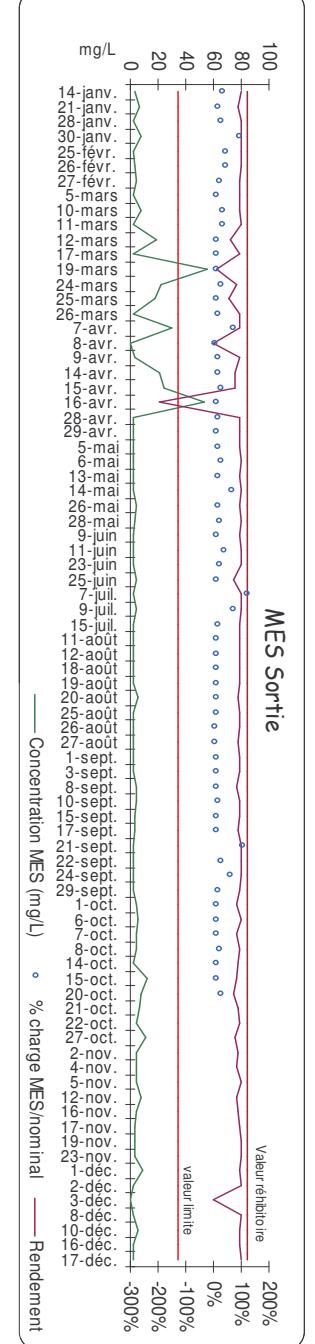
Milieu récepteur : Rivière Monsieur

Caractéristiques principales

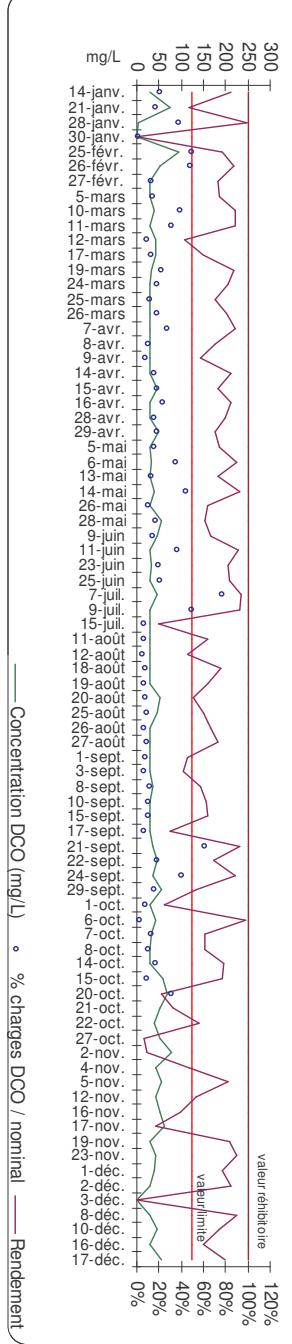
		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	60 000		
Débit moyen journalier	m ³ /jour	12 000	7040	58%
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	1 000		
DBO5	Kg/jour	3600	625	46
DCO	Kg/jour	6660	1444	59
MEST	Kg/jour	4 200	999	65
NTK (azote Kjehdal)	Kg/jour	780		
PT (phosphore total)	Kg/jour			



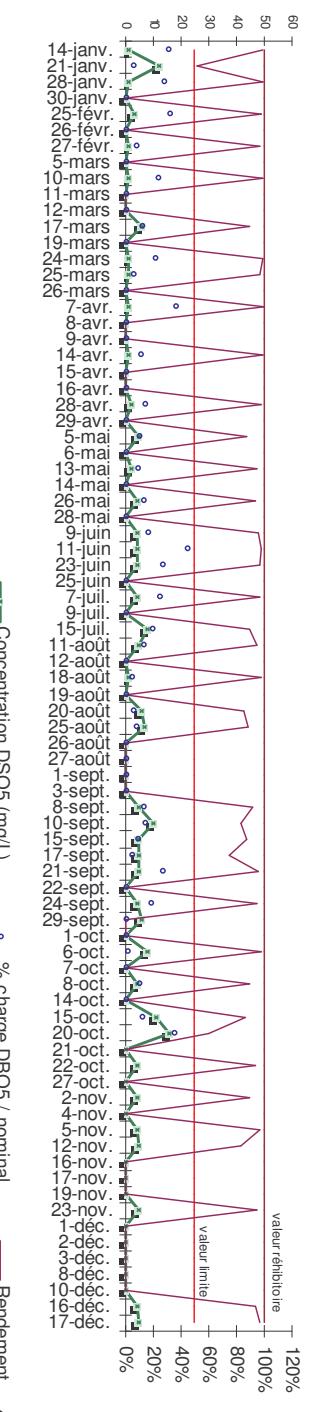
Commentaires : Le 6 octobre, le calculateur Sofrel du site de Pointe Simon HS



DCO Sortie



DBO5 Sortie



 **Conditions techniques imposées au rejet par arrêté préfectoral 962615 du 02 décembre 1996**

Paramètres	Concentration maxi (mg/l)	Rendement mini (%)
DBO5	25	90
DCO	125	83,8
MEST	25	91,4
NTK	30	38,5
PT	5	

 **Qualité du rejet**

Paramètres	Concentration (mg/l)			Rendement (%)		
	maxi	moyen	mini	maxi	moyen	mini
DBO5	49	6	1			
DCO	125	36	2	100	75	
MEST	266	20	1	100	79	
NTK	27	5	1			
PT	9	6				

 **Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau**

Nombre de bilans conformes	78
Nombre de bilans réalisés	80
Taux de conformité	97%

 **Les sous-produits de l'épuration**

- Boues issues des ouvrages d'épuration : 1261 Tonnes de boues évacuées soit 176 TMS
- Siccité : 14 % (en moyenne)
- Consommation polymères : 1320 Kg

 **Commentaires 2008 :**

Le nombre de bilans respecte les prescriptions réglementaires. Dépassement du paramètre MEST.
On observe une faible concentration de l'eau brute influant sur le rendement épuratoire.

 **Evénements notoires**

Réparation du pivot du pont racleur du clarificateur.
Remplacement des préleveurs d'échantillons en entrée et sortie de STEP.
A noter pour le réseau Expertise du réseau de refoulement PR Pte Simon → Step Dillon

 **Difficultés rencontrées**

Panne des préleveurs d'échantillons
Faible concentration des principaux paramètres de pollution

 **Projets chiffrés pour la STEP**

Remplacement de la clôture de l'enceinte.
Apport des effluents prétraités de la décharge (lixiviat).
Implantation d'un groupe secours au PR de Pointe Simon.

4.4 Step Chateauboef



4.4.1 Son réseau de collecte

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 01

Autorisation rejet établissements industriels : dossier en cours avec les établissements de soins (CHU et Hôpital de la mère et de l'enfant).

Travaux 2008

Réparation du réseau desservant les 2 hôpitaux à la Zac de CHATEAUBOEUF.

4.4.2 Le système de traitement

La station de Chateauboef est de type à boues activées moyenne charge avec turbines d'aération. Elle est alimentée par un poste de relevage équipé d'un déversoir d'orage.

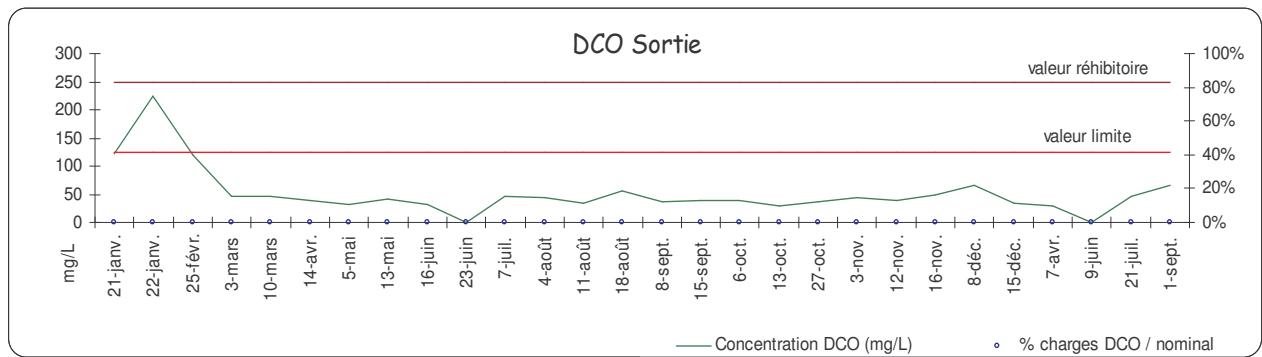
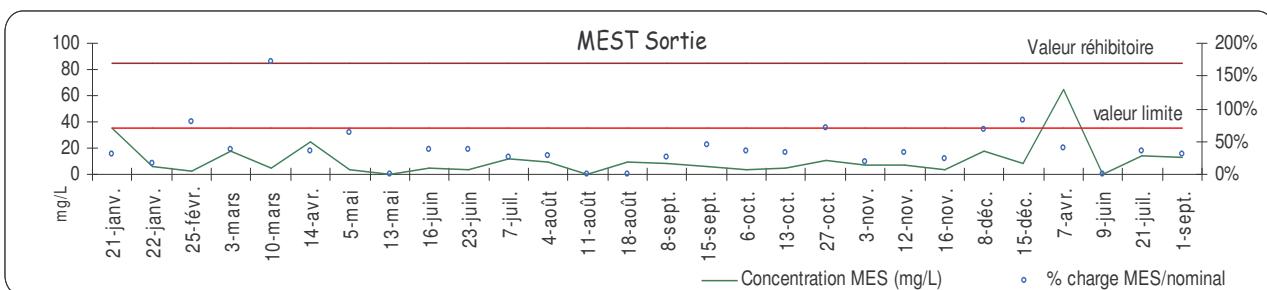
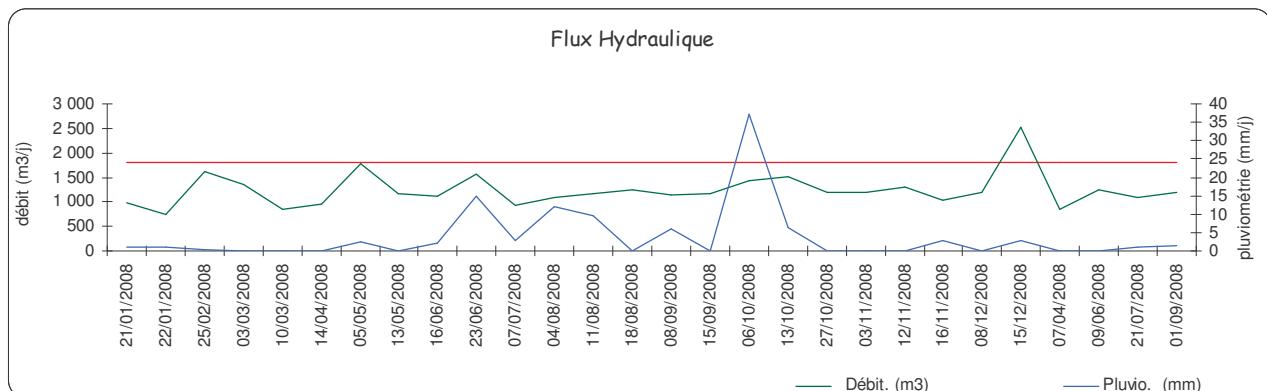
Une stabilisation des boues avec oxydation par turbines et un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

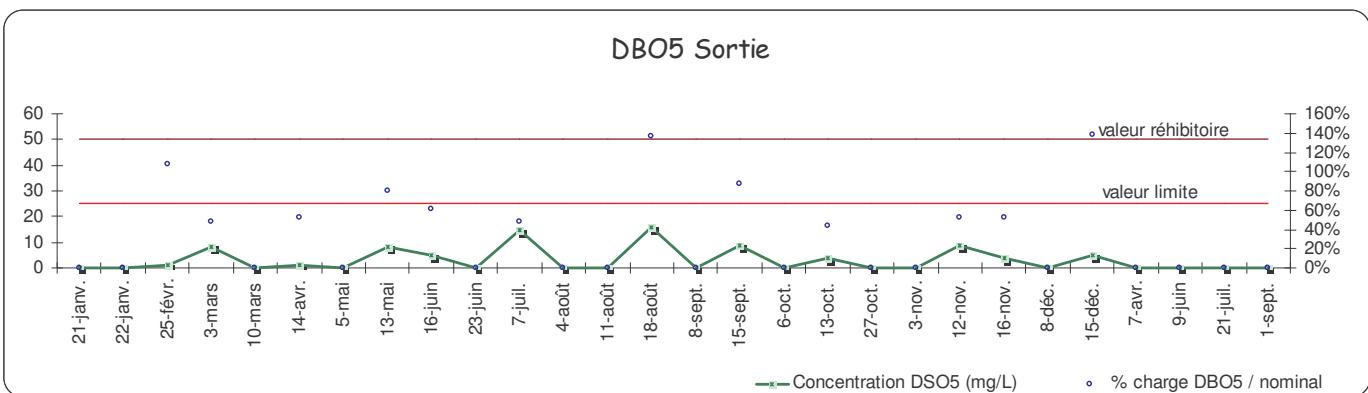
Commune desservie : Fort de France

Milieu récepteur : Rivière Jambette

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	14 500		72
Débit moyen journalier	m ³ /jour	1800	1297	72
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	150		
DBO5	Kg/jour	840	652	74,51
DCO	Kg/jour	1 300	952	73
MEST	Kg/jour	1 080	528	46,1
NTK (azote Kjehdal)	Kg/jour			
PT (phosphore total)	Kg/jour			





Conditions techniques imposées au rejet par l'arrêté du 22 décembre 1994

Paramètres	Concentration maxi (mg/l)	Rendement mini (%)
DBO5	25	80
DCO	125	75
MEST	35	90
NTK		
PT		

Qualité du rejet

Paramètres	Concentration (mg/l)			Rendement (%)		
	maxi	moyen	mini	maxi	moyen	mini
DBO5	7,1	7	1	99,82	98,46	96,59
DCO	226	58	55	96,88	91	60,5
MEST	65	12,2	2	99,8	96,61	87,08
NTK	6	3,3	1			
PT	15	8,2	4	48,61	20,89	3,23

Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

Nombre de bilans conformes	26
Nombre de bilans réalisés	28
Taux de conformité	93%

Les sous-produits de l'épuration

- Boues issues des ouvrages d'épuration : 428 Tonnes de boues évacuées, soit 63 TMS
- Siccité : 16,4
- Consommation polymères : 0,35 T/an

Commentaires :

Le nombre de bilans respecte les prescriptions de l'arrêté du 22/06/2007. Aucune valeur des paramètres réhibitoires n'a été dépassée. 2 dépassements des valeurs limites, dont 1 pour MEST et 1 pour DCO.

Difficultés rencontrées :

Réseau principal souvent bouché.

Projets pour la STEP :

Etude sur le devenir de la STEP.
Etude sur le dévoiement du réseau (existant sous les habitations).
Remplacement des turbines stabilisation.
Remplacement des préleveurs en entrée et sortie de STEP.
Installation d'un groupe électrogène secours.

4.5 Step Godissard



4.5.1 Son réseau de collecte

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 6 dont 3 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

4.5.2 Le système de traitement

Description du système : type à boues activées moyenne charge avec oxydation par turbines, et alimentée par un bassin d'écrêtement. Une stabilisation des boues et un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

Commune desservie : Fort de France

Milieu récepteur : Rivière Madame

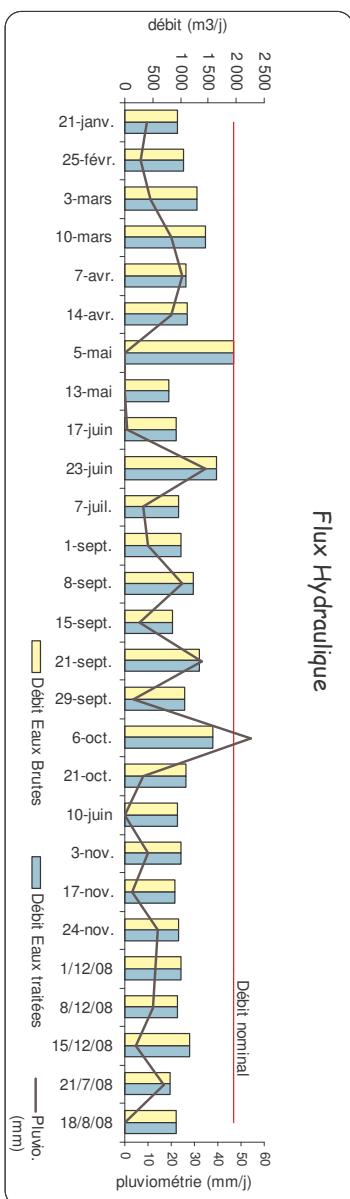
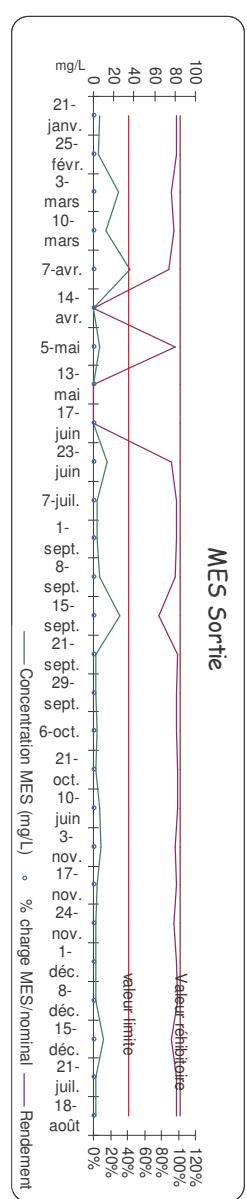
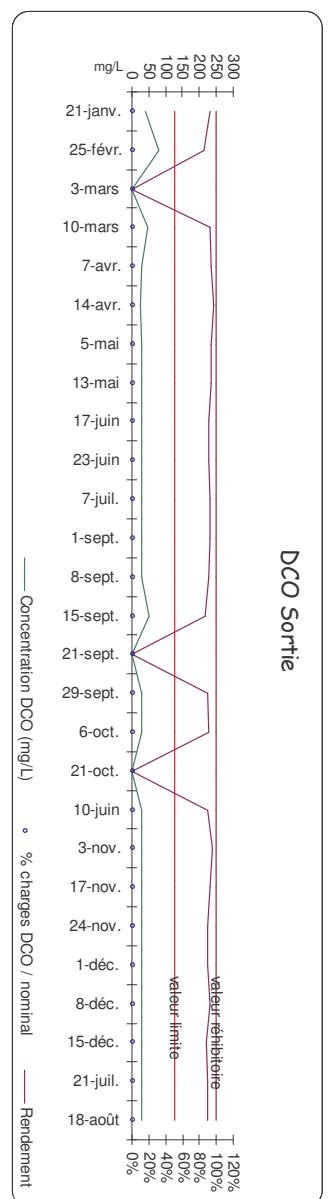
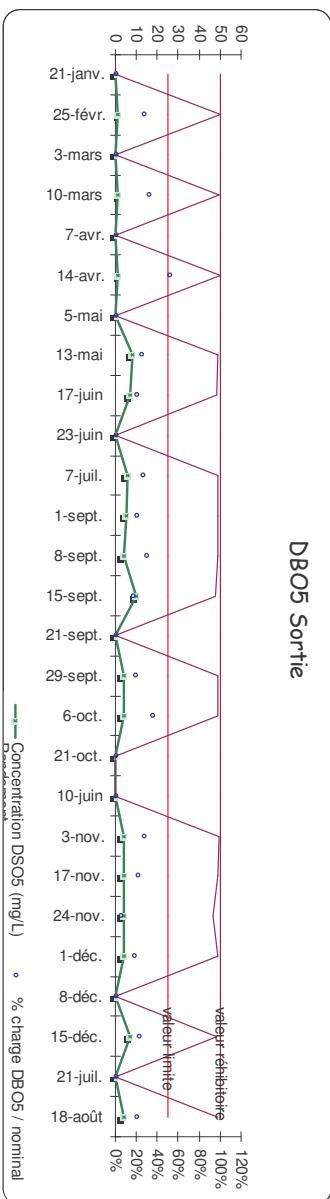
Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	13 000		
Débit moyen journalier	m ³ /jour	1 950	1096	56
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	162		
DBO5	Kg/jour	1 040	280	27
DCO	Kg/jour	1 170	495	42
MEST	Kg/jour	1 040	254	24
NTK (azote Kjehdal)	Kg/jour			
PT (phosphore total)	Kg/jour			



Conditions techniques imposées au rejet 22 décembre 1994

Paramètres	Concentration maxi (mg/l)	Rendement mini (%)
DBO5	35	80
DCO	125	75
MEST	25	90
NTK		
PT		



Qualité du rejet

Paramètres	Concentration (mg/l)			Rendement (%)		
	maxi	moyen	mini	maxi	moyen	mini
DBO5	10	4,6	1	99,79	97,67	92,86
DCO	81	33,8	25	97,29	91,33	84,72
MEST	36	8	2	98,86	95,78	77,78
NTK	3	1,7	1	77,42	68,22	58
PT	4	2	1	98,49	96,69	92,86

Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

Nombre de bilans conformes	26
Nombre de bilans réalisés	27
Taux de conformité	96%

Les sous-produits de l'épuration

- Boues issues des ouvrages d'épuration : 170 Tonnes de boues évacuées, soit 25,32 de TMS
- Siccité : 15 % (en moyenne)
- Sables : 11 m³
- Graisses collectées : 24 m³
- Consommation polymères : 2,41 T/an

Commentaires 2008

Le nombre de bilans respecte les prescriptions réglementaires.
Aucune valeur des paramètres rédhibitoires n'a été dépassée.
Les résultats des bilans sont conformes.

Difficultés rencontrées

Panne des préleveurs automatiques.

Projets pour la STEP

Remplacement des turbines d'aération.
Remplacement des préleveurs en entrée et sortie de STEP.
Installation d'un groupe électrogène de secours.

4.6 Step de Fond Lahayé



4.6.1 Son réseau de collecte

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 1

Autorisation rejet établissements industriels : 0

4.6.2 Le système de traitement

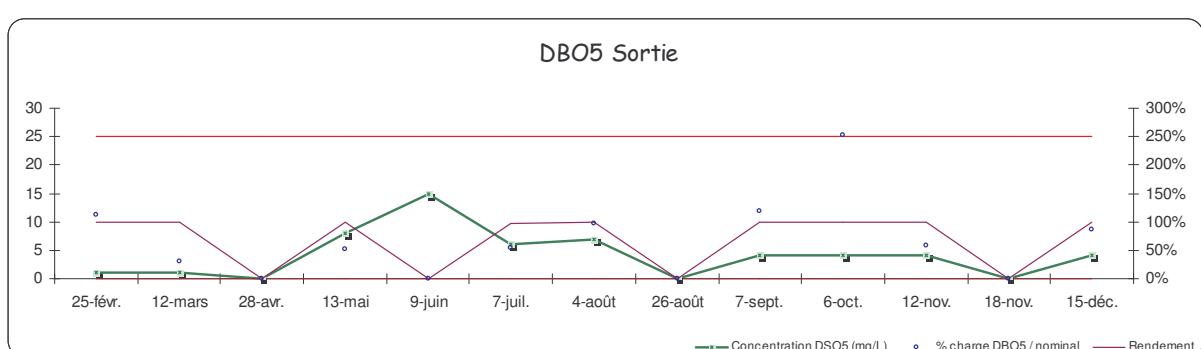
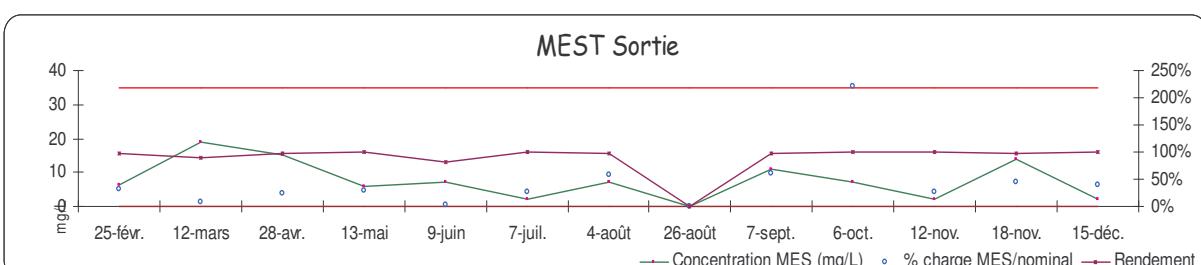
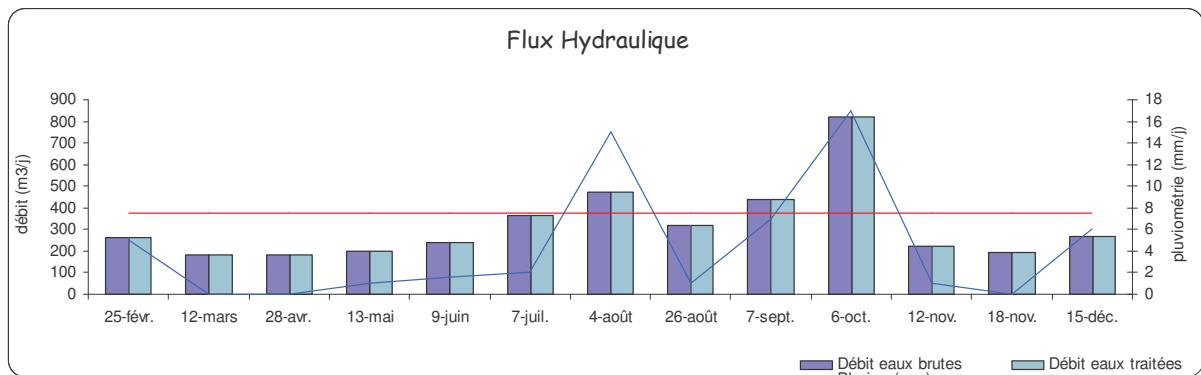
La Station de Fond Lahayé est à boues activées avec oxydation par turbines. Elle est alimentée en eau brute par un collecteur gravitaire et un poste de relevage. Elle est équipée d'un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

Commune desservie : Fond Lahayé (Schœlcher).

Milieu récepteur : Rivière Duclos.

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	4 000		71
Débit moyen journalier	m ³ /jour		284	
Débit de pointe horaire	m ³ /heure			
DBO5	Kg/jour	216	567,8	95
DCO	Kg/jour	540	291,5	54
MEST	Kg/jour	360	172,5	48
NTK (azote Kjehdal)	Kg/jour			
PT (phosphore total)	Kg/jour			



Conditions techniques imposées au rejet 22 décembre 1994

Paramètres	Concentration maxi (mg/l)	Rendement minimum (%)
DBO5	35	70 %
DCO	125	75 %
MEST	25	90 %
NTK		
PT		

Qualité du rejet

Paramètres	Concentration (mg/l)			Rendement (%)		
	maxi	moyen	mini	maxi	moyen	mini
DBO5	15	5,4	1	99,89	99,13	98,13
DCO	90	43,7	30	96,99	94,42	88,02
MEST	19	8,2	2	99,64	96,48	82,05
NTK						
PT						

Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

Nombre de bilans conformes	13
Nombre de bilans réalisés	13
Taux de conformité	100%

Les sous-produits de l'épuration

- Boues issues des ouvrages d'épuration : 134 m³ de boues liquides ont été évacuées vers la décharge.
- Siccité : (sans objet)
- Produits de dégrillage : 12 m³
- Sables : 60 m³
- Graisses collectées : 60 m³
- Consommation polymères : (sans objet)

Commentaires :

Les boues ont été extraites par camion hydrocureur.

Le nombre de bilans respecte les prescriptions réglementaires de l'arrêté du 22 juin 2007.

Aucune valeur des paramètres rédhibitoires n'a été dépassée.

Les résultats des bilans sont conformes.

Evènements notoires :

Réparation de l'outil de déshydratation.

Remplacement du débitmètre et de l'enregistreur en sortie de STEP.

Réfection partielle de la bande de roulement du clarificateur.

Installations de préleveurs d'échantillons en entrée et sortie de STEP, et asservissement.

Difficultés rencontrées

Equipements prétraitements vétustes.

Pannes de l'outil de déshydratation des boues.

Asservissement préleur eaux usées.

Projets pour la STEP

Remplacement du dégrilleur automatique.

4.7 Station d'épuration de Rosière

4.7.1 Son réseau de collecte

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 8 dont 2 maîtres

Autorisation de rejet des établissements industriels : 0

Projets :

Etape 1 : réhabilitation de la STEP

Etape 2 : transformation de la STEP en poste de refoulement.

4.7.2 Le système de traitement

Description du système : type boues activées avec oxydation par turbines et réacteurs biologiques séquencés. Extractions des boues assurées par camion vidangeur.

Commune desservie : Saint Joseph.

Caractéristiques principales

Capacité nominale 2500 Eq/habitant.

Charge hydraulique de la station : **Absence de mesures de débit, car l'installation subit une phase de réhabilitation durant l'année 2008.**

Conditions techniques imposées au rejet 22 décembre 1994

Paramètres	Concentration maxi (mg/l)	Rendement minimum (%)
DBO5	35	70 %
DCO	125	75 %
MEST	25	90 %
NTK		
PT		

Commentaires :

Bilans non réalisés pour cause de réhabilitation de l'installation.

Travaux réalisés sur la STEP

Travaux de réhabilitation de la STEP toujours en cours.

Projets chiffrés pour la STEP

Achèvement des travaux de réhabilitation, et mise en service de la nouvelle configuration de la STEP.

5 Les mini-stations : Lunette bouillée, charmilles, mini-step de St-Joseph

5.1 Tableau récapitulatif

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Saint-Joseph	Presqu'île	Boues activées		50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées		25	2000	Vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées		500	1999	Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées		150		Vidangeur
	Bois Neuf Nord	Boues activées		125		Vidangeur
	Bois Neuf Sud	Boues activées		200		Vidangeur
	Gondeau-Monterose	Boues activées		185		Vidangeur
	Gondeau Bois-Neuf I	Boues activées		200		Vidangeur
	Gondeau Bois-Neuf II	Boues activées		150		Vidangeur
	Choisy	Boues activées		200		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées		100		Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	Epandage	75		Vidangeur
Fort-de-France	Lunette Bouillée	Boues activées				Lit de séchage
	Charmilles	Boues activées				Vidangeur
	Les Meynards	Boues activées				Vidangeur

5.2 Leurs réseaux de collecte

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 0

Autorisation rejet établissements industriels : 0

Projets

Diagnostic des réseaux

5.3 Leurs systèmes de traitement

Description du système : type à boues activées oxydation par turbine, sauf Rivière Monsieur avec fosse et lit d'épandage drainé.

Milieu récepteur : Ravine ou canal réseau pluvial.

Conditions techniques imposées au rejet arrêté du 22/06/2007

Capacité STEP inférieure à 30 kg de DBO5/J : 1 contrôle tous les 2 ans

Paramètres	Concentration maxi (mg/l)	Rendement minimum (%)
DBO5	35	60 %
DCO		60 %
MEST		50 %

Contrôle des mini STEP

Mini Step	date	MES		Rendement (%)	DCO		rendement (%)	DBO5		rendement (%)	Boues évacuées (m3)
		entrée	sortie		entrée	sortie		entrée	sortie		
Bambou Duchamps	25/09/2008	399,2	8	98,00	770	148	80,78	420	16	96,19	3
Mornes Basset	15/09/2008	218,6	187,2	14,36	638	573	10,19	420	70	83,33	13
Ramedace sud	18/09/2008	1272,7	21,3	98,33	3145	36	98,86	740	16	97,84	5
Ramedace Nord	12/09/2008	2220,5	69,7	96,86	462	106	77,06	400	10	97,50	16
Montrose	27/11/2008	713,6	34	95,24	1241	32	97,42	360	16	95,56	24
belle étoile	13/11/2008	544,2	635,4	-16,76	1244	758	39,07	720	75	89,58	18
Presqu'ile	20/11/2008	5552	472	91,50		407		3100	85	97,26	4
Rivière Blanche sud	31/10/2008	245,8	665,2	-170,63	284	242	14,79	135	120	11,11	5
Rivière Blanche Nord	05/11/2008	429,17	124,7	70,94	1143	223	80,49	980	49	95,00	2
Hameau	14/10/2008	172	223	-29,65	393	366	6,87	240	49	79,58	16
Choisy	14/05/2008	537,6	40,4	92,49	1874	110	94,13	640	15	97,66	18
Les Meynard											
Lunette Bouillée	07/10/2008	254	68	73,2	851	66	92,2	660	23	96,5	121
Charmilles											

Qualité du rejet

Le parc des mini-step est constitué de 15 unités dont les 2 plus importantes sont égales à 30 kg de DBO5 (Lunette Bouillée, Belle Etoile). Le bilan a été reconduit en 2008, sauf sur LES Meynard et Charmilles, bien que la réglementation exige 1 tous les 2 ans pour les mini-step inférieures à 30 kg de DBO5.

Les installations sont sensibles aux épisodes pluvieux ce qui conduit au lessivage des ouvrages, donc à des pertes de boues.

L'installation ponctuelle des instruments de débitmétrie pour assurer le prélèvement d'échantillons altère un peu la qualité de l'eau rejetée sur certaines STEP, car elle entraîne la modification momentanée du fil d'eau des ouvrages. Néanmoins, de très bons résultats d'analyses ont été observés.

Les dispositifs pour assurer les prélèvements selon les exigences réglementaires seront mis en œuvre sur la STEP de Lunette Bouillée.

Difficultés rencontrées :

A-coups hydrauliques sur les STEP lors des épisodes pluvieux.

6 Tarification et les recettes de service

6.1 Les modalités de facturation et tarification

Comme pour l'eau, la facturation comprend une part variable et une part fixe.

La part variable est calculée à partir du volume d'eau potable consommé multiplié par le prix de l'assainissement au m³.

La facture d'assainissement permet de couvrir :

- L'entretien et l'exploitation des équipements,
- L'autofinancement des investissements,
- Les frais généraux de fonctionnement de service.

La facturation de l'assainissement est couplée à celle de l'eau potable quelque soit la commune concernée.

6.2 La facture d'assainissement collectif

6.2.1 Commune de Fort-de-France

La facturation est réalisée par ODYSSI, elle est semestrielle.

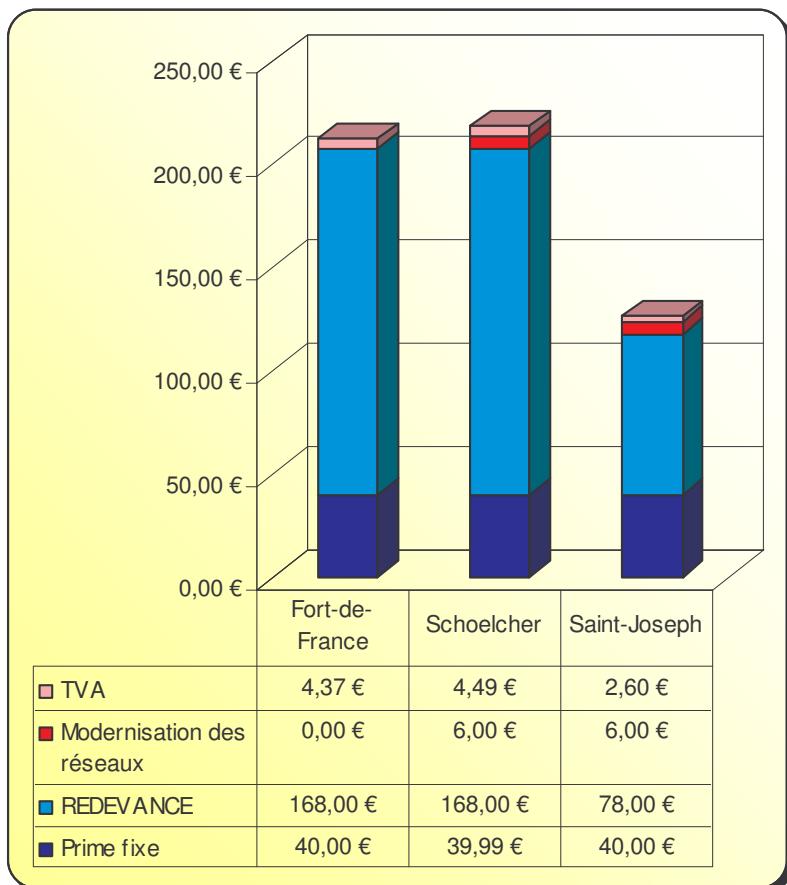
Facture annuelle type de 120 m ³ (en euros)						
Libellé	Base	Prix unitaire 01/01/2008	Montant 01/01/2008	Prix unitaire 01/01/2009	Montant 01/01/2009	Evolution
Collecte et traitement des eaux usées						
Prime fixe annuelle assainissement	1		40,00		40,00	-
Redevance Assainissement	120	1,40	168,00	1,40	168,00	-
TVA						
TVA à 2,1%			4,37		4,37	-
Total pour 120 m³ TTC			212,37		212,37	-
Soit le m³ TTC			1,77		1,77	-
Commentaires sur l'évolution	Pas d'évolution, redevances ODE appliquées en 2009.					

6.2.2 Commune de Schœlcher

Facture annuelle type de 120 m ³ (en euros)						
Libellé	Base	Prix unitaire 01/01/2008	Montant 01/01/2008	Prix unitaire 01/01/2009	Montant 01/01/2009	Evolution
Collecte et traitement des eaux usées						
Prime fixe annuelle assainissement	1		39,99		39,99	-
Redevance Assainissement	120	1,40	168,00	1,40	168,00	-
Organismes publics						
Modernisation des réseaux de collecte	120			0,05	6,00	-
TVA						
TVA à 2,1%			4,37		4,49	-
Total pour 120 m³ TTC			212,37		218,48	-
Soit le m³ TTC			1,77		1,82	-
Commentaires sur l'évolution	Nouvelle redevance ODE modernisation des réseaux.					

6.2.3 Commune de Saint-Joseph :

Facture annuelle type de 120 m ³ (en euros)						
Libellé	Base	P.U. 01/01/08	Montant 01/01/08	P.U. 01/01/09	Montant 01/01/09	Evolution
Collecte et traitement des eaux usées						
Prime fixe part ODYSSI	1		40		40	-
Consommation part ODYSSI	120	0,65	78	0,65	78	-
Organismes publics						
Modernisation des réseaux (Office de l'eau)	120			0,05	6	-
TVA						
TVA à 2,1%			2,478		2,604	-
Total pour 120 m³ TTC			120,478		126,06	-
Soit le m³ TTC			1,004		1,05	-
ODYSSI gère l'assainissement sur la commune de Saint-Joseph.						
La facturation est réalisée par la SME sur la base de la consommation d'eau des abonnés assujettis à l'assainissement.						
La facturation est semestrielle.						



6.3 Les volumes et montants facturés

	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph
Nombre de m ³ facturés	3 343 263 m ³	730 124 m ³	Non communiqué
Montant facturé € HT (Assainissement + prime fixe)	5 568 064 €	1 043 365,10 €	Non communiqué

6.4 Recettes d'exploitation en Assainissement

Recettes réelles d'exploitation	2007	2008	Evolution
Fort-de-France	7 800 061,76	7 123 868,28	- 8,67%
Schœlcher	1 215 094		

7 Indicateurs de services et indicateurs de performances

7.1 Indicateurs réseaux et postes

Indicateurs de performance	Performance environnementale						
	2007			2008			
Fort-de-France	Schoelcher	Saint-Joseph	Fort-de-France	Schoelcher	Saint-Joseph		
7.1.1 Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	20	20	20	20 Projets : Recherche d'eaux claires parasites 20 : Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop plein de postes de refoulement...).			

7.2 Indicateurs réseaux

Indicateurs de performance	Qualité de service à l'usager					
	2007			2008		
Fort-de-France	Schoelcher	Saint-Joseph	Fort-de-France	Schoelcher	Saint-Joseph	
7.2.1 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Non disponible (ND)			ND		

Qualité de service à l'usager						
Indicateurs de performance	2007			2008		
	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph
7.2.2 Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers Schœlcher : Après de forte pluie il y a eu un débordement chez un abonné et son véhicule a été inondé et une demande d'indemnisation		ND		0%o	0,08%o	0%o

Gestion financière et patrimoniale						
Indicateurs de performance	2007			2008		
	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph
7.2.3 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées		10 points		Indice = 10 points 10 : existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95% du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchement.		

Gestion financière et patrimoniale						
Indicateurs de performance	2007			2008		
	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph
7.2.4 Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	1,33%	ND	21 points noirs recensés sur 225 km de réseaux. Dillon représente la zone la plus sensible parmi les points noirs et un plan d'actions est en cours pour l'amélioration de ce quartier	9,33% Les points noirs sont : CLUNY, FOND LAHAYE, TERREVILLE, DEMARCHE	2,66% 4 points noirs recensés pour 150 km de réseaux.	25% 1 Point noir recensé pour 4 km de réseaux Le point noir de cette commune se trouve à l'entrée de la STEP de ROSIERE

7.3 Indicateurs Stations d'épuration

Indicateurs descriptifs du service

	EXPLOITATION ODYSSI		
	Fort-de-France	Saint-Joseph	Schœlcher
7.3.1 Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (par STEP) en TMS	430,32 Non compris les Mini STEP		251 Non compris Fond-Lahayé
7.3.2 EU. Collectés (m³)	4 950 816	ND	1 648 768
7.3.3 EU. Traités (m³)	4 932 136		1 390 005

Performance environnementale						
Indicateurs de performance	2007			2008		
	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph
7.3.4 Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (%)	0% Il n'existe pas de filières conformes à la réglementation en Martinique. Les boues sont envoyées à la décharge.					

7.3.5 Respect du nombre d'analyses réglementaires

Légende :

Nbre d'analyses réalisées
Nbre d'analyses réglementaires
Ecart réalisées / prévues

NOMBRE DE PRELEVEMENTS ET D'ANALYSES REALISES POUR L'ANNEE 2008									
STATION D'EPURATION	PARAMETRES DE POLLUTION								
	MES Entrée et sortie	DBO5 Entrée et sortie	DCO Entrée et Sortie	NTK Entrée et sortie	Phosphore Entrée et sortie	NO3 Entrée et sortie	NO2	NH4 Entrée et sortie	Siccité des boues
DILLON 1 (22 500 EH)	35	21	31	7	6	8	8	8	15
	31	15	31	7	7	7	7	7	
	4	6	0	0	-1	1	1	1	
DILLON 2 (60 000 EH)	78	42	78	14	13	16	16	16	33
	73	37	73	14	14	14	14	14	
	5	5	5	0	-1	2	2	2	
GODISSARD (13 000 EH)	24	17	24	9	6	9	9	9	10
	24	12	24	6	6	6	6	6	
	0	5	0	3	0	3	3	3	
CHATEAUBOEUF (14 500 EH)	25	12	26	6	6	8	8	8	10
	24	12	24	6	6	6	6	6	
	1	0	2	0	0	2	2	2	
POINTE DES NEGRES (30 000 EH)	56	26	56	14	12				117
	52	24	52	12	12				52
	4	2	1	2	0				65
FOND LAHAYE (4 000 EH)	12	10	12						
	12	4	12						
	0	6	0						
ROSIERE (2 500 EH)									

7.3.6 Conformité des performances des équipements d'épuration (capacité >2000 éq Hab) au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau - P254.3

STEP ODYSSI	2007	2008	Δ
Chateauboeuf	90%	93%	3,33 %
Godissard	94%	96%	2,12 %
Dillon 1	95%	97%	1,04 %
Dillon 2	95%	97%	1,04 %
Pointe des Nègres	88%	92%	4,54 %
Fond-Lahayé	86%	100%	16,27 %
Rosières	SO	SO	-
GLOBAL ODYSSI		95.49%	
<i>Moyenne pondérée par le nb d'EH des STEP</i>			

STEP SME / LAMENTIN	2007	2008	
Gaigneron	81%	NC	-
Acajou	77%	NC	-
Pelletier Désirade	33%	NC	-

8 Investissements

8.1 Travaux engagés

COMMUNE : FORT DE FRANCE

Désignation de l'opération	Linéaire (mètre linéaire) le cas échéant	Montant €	Subvention 2008		Observations
			en euros*	Organisme	
Automatisation du réseau sous vide de Fort de France (PPI A07-4)		47 787 (mandaté en 2008)			Auto financement

COMMUNE : SCHOELCHER : RAS

COMMUNE : LAMENTIN

Désignation de l'opération	Linéaire (mètre linéaire)	Montant €	Subvention 2008		Observations
			en euro*	Organisme	
Extension du réseau EU Hôpital Mangot Vulcin	1 300	788 546	236 563 78 854 236 563	30 % DIREN 10% Région 30 % SIH	Total subventions : 70 %

COMMUNE : SAINT-JOSEPH

Désignation de l'opération	Linéaire (mètre linéaire)	Montant €	Subvention 2008		Observations
			en euros*	Organisme	
Travaux urgent de remise en service de la station d'épuration de Rosière (PPI A06-2)		94 040 € HT (mandaté en 2008)	210 080 452 000 225 399	FEDER ETAT Conseil Régional	Montant total subvention : FEDER : 262 600,00 ETAT : 452 000,00 Conseil Régional : 322 000,00

8.2 La dette

Dette totale au 31/12/2008 : 3 459 698,10 €

8.3 Les projets et travaux

Les études engagées en 2008 qui aboutiront en 2009

Schœlcher :

- Libération du foncier à l'Anse Madame pour la réhabilitation des équipements d'assainissement et la mise en place d'un dégrilleur automatique à Grand-Village (opération estimée à 1 400 000),
- 1^{ère} tranche Extension du réseau eaux usées aux rues de Schœlcher (impasse de la famille, impasse du morne, rue Emmanuel Ozenat et rue du petit tamarin) : environ 500 000 HT

Lamentin :

- Les études relatives au transfert des effluents d'Acajou vers Gaigneron. Les études se chiffrent à 135 000 HT
- A noter que les études relatives à l'extension du réseau EU (eaux usées) à Pelletier Tranche 2 sont stoppées au stade projet, le bureau d'études CETEM ayant fait faillite.

Fort de France :

- Etudes (connaissance, diagnostics et perspectives du réseau d'assainissement de Fort de France (PPI A01-1)) réalisées à 98 %. Objectif : Mise en place du zonage de Fort de France pour une gestion maîtrisée de l'assainissement sur la commune.
- Extension du réseau d'assainissement au quartier Kerlys Eaux Découpées – 2ème Tranche (PPI A07-1). Etudes de conception terminées, montant prévisionnel de travaux de 1 778 220 euros HT. Marché de travaux lancé en 2009. Objectif : raccorder à l'assainissement collectif le quartier.
- Extension du réseau d'assainissement au quartier Ravine Vilaine – 2ème Tranche (PPI A07-6). Etudes de conception terminées, montant prévisionnel des travaux de 1 940 617 euros HT. Marché de travaux lancé en 2009. Objectif : raccorder à l'assainissement collectif le quartier.
- Mise en place de dégrilleurs automatiques sur 8 postes de refoulement et sur la station d'épuration de Fond Lahayé (PPI A07-3). Etudes de conception terminées, montant prévisionnel de travaux de 647 330 euros HT. Marché de travaux lancé en 2009. Objectif : Mécaniser et sécuriser l'enlèvement des déchets solides sur les postes de refoulement.
- Extension du réseau d'assainissement au quartier Calvaire (PPI A07-5). Etudes de conception terminées, montant prévisionnel de travaux de 250 000 euros HT. Marché de travaux lancé en 2009. Objectif : raccorder à l'assainissement collectif le quartier.
- Transfert des effluents de la station d'épuration de Chateaubœuf vers la station d'épuration de Dillon (PPI A07-11). Etudes de conception réalisées à 30 % (Etudes Préliminaires). Finaliser les études en 2009 et lancer le marché de travaux. Montant prévisionnel des travaux 3 000 000 euros HT. Objectif : améliorer le traitement des eaux usées et se conformer à la réglementation.

Saint Joseph :

- Extension du réseau d'assainissement au quartier Goureau (PPI A07-13). Etudes de conception réalisées à 60 % (Avant projet), montant prévisionnel des travaux de 1 800 000 euros HT. Objectif : raccorder à l'assainissement collectif le quartier.

8.4 Plan Pluriannuel d'Investissement

BUDGET ASSAINISST PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2007-2017 : CREDITS DE PAIEMENTS 2008

CODE	OPERATIONS	MONTANT TRAVAUX	MONTANT ETUDES	SUBVENTION	CREDITS DE PAIEMENT : BP 2008	CREDITS DE PAIEMENT : CA 28/02/08	CREDITS DE PAIEMENT : BS 2008	CREDITS DE PAIEMENT : DM1 2008	CA du 9 DECEMBRE 2008
Fort-de-France									
A01-1	Etudes en vue de connaissance, diagnostics et perspectives du réseau d'assainissement de FdF		433 000	389 700	183 000,00	183 000,00		483 000,00	513 000,00
A05-1	Extension du réseau d'assainissement à l'avenue des Canéficiers	355 000		0	-	-			
A05-2	Mise en place d'une filière de traitement des matières de vidanges sur la station de Dillon	2 500 000	150 000	2 650 000	250 000,00	250 000,00	250 000,00	50 000,00	50 000,00
A07-1	Extension du réseau d'assainissement au quartier Kerlys / Eaux découpées - 2ème Tranche	1 500 000	144 000	1 068 600	279 600,00	279 600,00	279 600,00	29 600,00	29 600,00
A07-2	Extension du réseau d'assainissement au quartier Didier - 1ère Tranche	950 000	90 000	676 000	343 500,00	343 500,00	343 500,00	93 500,00	93 500,00
A07-3	Mise en place de dégrilleurs automatiques sur 6 postes de refoulement et réhabilitation des PR Ravine Blanche et Montgérald	430 000	25 800	296 270	86 000,00	86 000,00	86 000,00	116 000,00	116 000,00
A06-1	Extension du réseau d'assainissement au quartier de la Pointe de la Vierge	800 000	48 000	551 200			-		

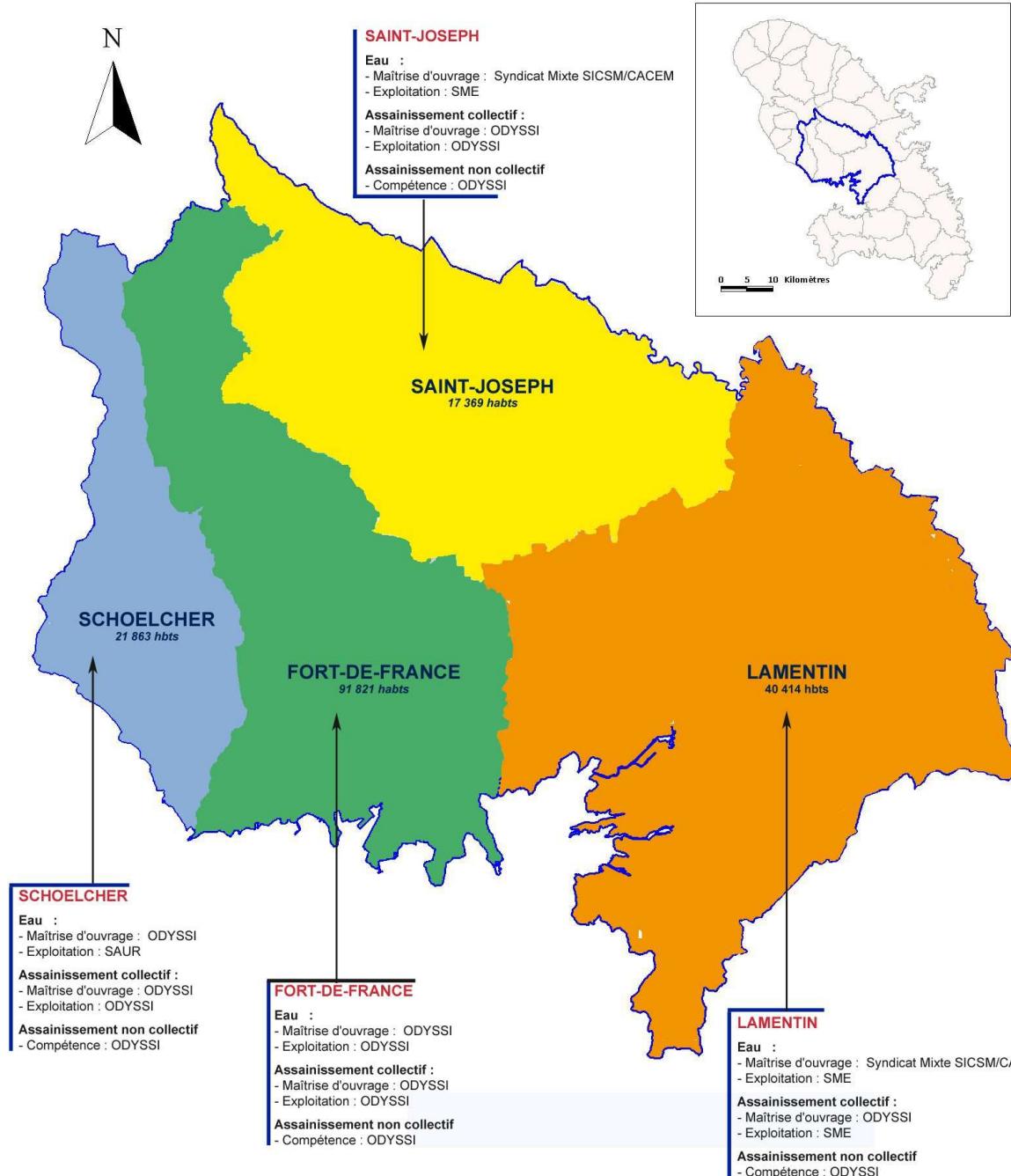
CODE	OPERATIONS	MONTANT TRAVAUX	MONTANT ETUDES	SUBVENTION	CREDITS DE PAIEMENT : BP 2008	CREDITS DE PAIEMENT : CA 28/02/08	CREDITS DE PAIEMENT : BS 2008	CREDITS DE PAIEMENT : DM1 2008	CA du 9 DECEMBRE 2008
A07-4	Automatisation des chambres à manœuvre situées sur le tracé du TCSP (chambres A4 A5 A6 et B6 B7 B8) + D11 D12 D13+ voir LEDUFF(Budget)	1 290 000	96 750	901 388	193 500,00	193 500,00	193 500,00	193 500,00	193 500,00
A07-5	Extension du réseau d'assainissement au quartier Calvaire (rues Dolor Saint Zéby, de la Piété et Eugène Philémont Boutrin)	155 000	12 400	108 810	68 820,00	68 820,00	68 820,00	168 820,00	168 820,00
A07-6	Extension du réseau d'assainissement au quartier Ravine Vilaine - 2ème Tranche (environ 1,2 km de réseau à poser)	800 000	56 000	556 400	40 000,00	40 000,00	40 000,00	100 000,00	100 000,00
A07-7	Diagnostic du réseau d'assainissement de Chateaubœuf et Godissard (7 km) et réhabilitation (supprimé)			0	-	-	-		
A08-2	Intégration de la station d'autocurage dans le projet SEMAFF	3 200 000	60 000	2 119 000			-		
A07-8	Réhabilitation urgente du réseau d'assainissement de Dillon sur un linéaire de 2,2 km suite au diagnostic	2 000 000	140 000	1 391 000			-		
A07-9	Extension du réseau d'assainissement à la rue Patrice Loumouamba - (environ 0,3 km)	120 000		78 000	-	-	-		

CODE	OPERATIONS	MONTANT TRAVAUX	MONTANT ETUDES	SUBVENTION	CREDITS DE PAIEMENT : BP 2008	CREDITS DE PAIEMENT : CA 28/02/08	CREDITS DE PAIEMENT : BS 2008	CREDITS DE PAIEMENT : DM1 2008	CA du 9 DECEMBRE 2008
A07-10	Extension du réseau d'assainissement au quartier Miramar - (environ 0,8 km)	300 000		195 000	-	-	-		
A07-11	Devenir de la station de Chateaubœuf (Réhabilitation, Suppression ou Reconstruction)	1 200 000	90 000	838 500	73 800,00	73 800,00	73 800,00	73 800,00	73 800,00
A08-1	Réparation de l'émissaire en mer de la pointe Simon	4 000 000	280 000	2 782 000			-		
St JOSEPH									
A06-2	Travaux urgent de remise en service correct de la station d'épuration de Rosières et de certains postes de refoulement	365 000		237 250	200 000,00	200 000,00	200 000,00	230 000,00	230 000,00
A07-12	Diagnostic complet du réseau de collecte de Saint Joseph sur un linéaire de 3,5 km		120 000	78 000	-	-	-		
A06-10	Transfert des effluents de St Joseph vers Lamentin	2 900 000	232 000	2 035 800			-		
A07-13	Etude de maîtrise d'œuvre pour le raccordement au réseau du Bourg des quartiers Goureau (zone I : 300 EH), Rosière (zone II : 150 EH), Salube et Belle Etoile Haut (zone III : 350 EH) ; Lot Petit Bery (200 EH)	1 500 000	90 000	1 033 500	-	-	-	15 000,00	15 000,00

CODE	OPERATIONS	MONTANT TRAVAUX	MONTANT ETUDES	SUBVENTION	CREDITS DE PAIEMENT : BP 2008	CREDITS DE PAIEMENT : CA 28/02/08	CREDITS DE PAIEMENT : BS 2008	CREDITS DE PAIEMENT : DM1 2008	CA du 9 DECEMBRE 2008
A07-14	Réhabilitation des réseaux EU des 12 lotissements ayant rétrocédés leur mini station	370 000	22 200	254 930	-	-	-		
LAMENTIN									
A06-3	T2:Transf. EU d'Acajou - Gaigneron	3 000 000	210 000	2 086 500	120 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
A06-4	T2 : Pelletier	750 000	52 500	521 625	37 500,00	37 500,00	37 500,00	37 500,00	37 500,00
A07-16	EU Petit Manoir	500 000	50 000	357 500	40 000,00	40 000,00	40 000,00	-	-
A07-17	Mango VULCIN (modif Budget -DM)	1 100 000	60 000	754 000	748 000,00	748 000,00	748 000,00	761 000,00	761 000,00
A07-18	EU Acajou et Marvel Acajou	620 000	60 000	442 000	-	-	-	170 000,00	170 000,00
A07-26	Extension réseau Jeanne d'Arc - Long pré	2 500 000	150 000	1 722 500			-		
A07-25	Extension de la STEP de GAIGNERON	6 000 000	360 000	4 134 000			-		
A06-5	Racc. des ZI de Califonie et Mangles	1 000 000	100 000	715 000	-	-	-	3 000,00	3 000,00
SCHOELCHER									
A06-6	Ext. réseau EU aux rues de Schoelcher (rue symphore, etc...) avancemt modif.	900 000	63 000	625 950	90 000,00	90 000,00	90 000,00	531 000,00	526 000,00
A06-7	Ext. Réseau EU Ravine Kaw	190 000	11 400	130 910	152 000,00	152 000,00	152 000,00	158 000,00	158 000,00
A06-8	Extension réseau EU cité Saint Georges	400 000	24 000	275 600	-	-	-		
A06-9	Transfert EU fd Lahayé (modif. Budget)	1 200 000	96 000	842 400	76 800,00	76 800,00	76 800,00	76 800,00	76 800,00
A07-20	Pose dégrilleur + voie accès Terreville+bache +siphon bourg	350 000	30 000	247 000	450 000,00	450 000,00	450 000,00	250 000,00	250 000,00
A07-21	Extension réseaux Anse Collat	780 000	70 000	552 500	-	-	-	39 000,00	39 000,00

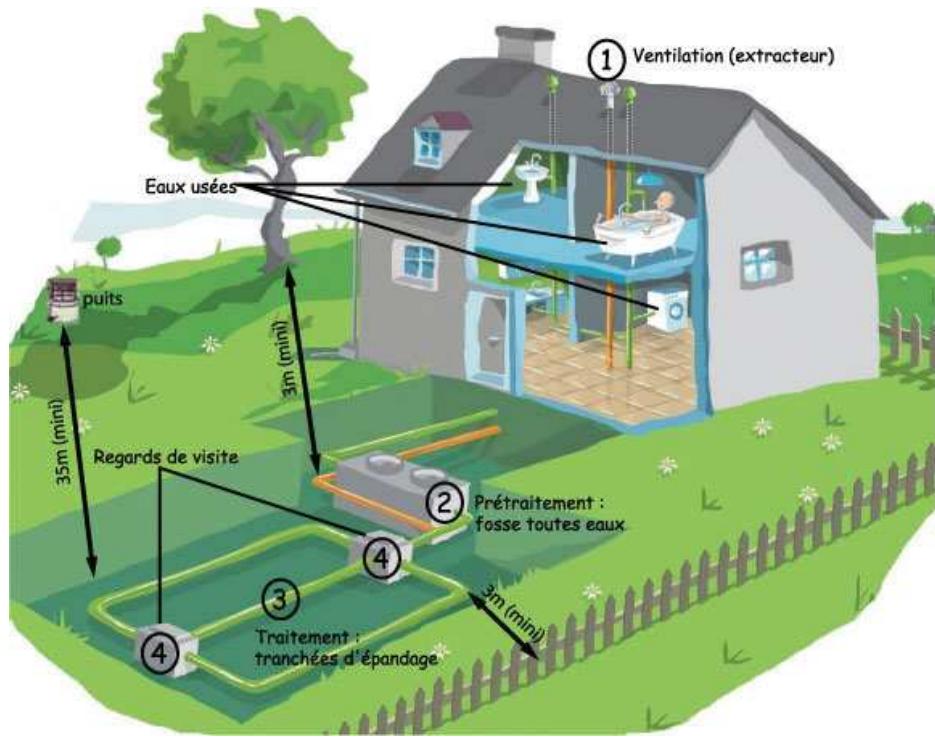
CODE	OPERATIONS	MONTANT TRAVAUX	MONTANT ETUDES	SUBVENTION	CREDITS DE PAIEMENT : BP 2008	CREDITS DE PAIEMENT : CA 28/02/08	CREDITS DE PAIEMENT : BS 2008	CREDITS DE PAIEMENT : DM1 2008	CA du 9 DECEMBRE 2008
A07-22	Ext rues bethleem, Rav Touza, Maracana..(modif. Avancemt)	370 000	40 000	266 500	-	-	-		
A04-1	Mise en place d'une 2ème centrif STEP pointe des Nègres	500 000		225 000	250 000,00	250 000,00	250 000,00	253 000,00	258 000,00
	Total	44 895 000	3 467 050	32 140 333					
	Total Travaux/Etudes	48 362 050		48 362 050	3 682 520	3 682 520	3 982 520	3 982 520	3 982 520

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



1	Présentation générale du service	89
1.1	La compétence ANC.....	89
1.2	Les missions du service	89
2	Les actions réalisées ou fait marquants.....	90
3	Les caractéristiques techniques du service.....	90
3.1	L'indice de mise en œuvre de l'ANC.....	90
3.1.1	Le contrôle du neuf	90
3.1.2	Le contrôle de l'existant	92
3.1.3	L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif.....	94
3.2	Le taux de conformité des installations	94
4	Tarification et les recettes du service	95
4.1	La tarification.....	95
4.1.1	Le contrôle du neuf ou de la réhabilitation	95
4.2	Les recettes d'exploitation	95
5	Les perspectives 2009	96

1 Présentation générale du service



Le SPANC (Service Public d'Assainissement Collectif) est composé de 3 salariés qui interviennent sur les 4 communes de la CACEM.

On évalue la part des habitants en Assainissement Non Collectif (ANC) à 60% de la population totale de la CACEM.

1.1 La compétence ANC

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a imposé aux communes de mettre en place avant le 31 décembre 2005 un service public d'assainissement non collectif, cette compétence a été créée par la CACEM le 1^{er} janvier 2006.

Ce service est chargé du contrôle initial des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées, ainsi que du contrôle de bon fonctionnement des installations existantes.

1.2 Les missions du service

Par le contrôle des installations existantes et les préconisations de mises aux normes des installations neuves, le SPANC contribue à l'amélioration de l'assainissement des eaux usées et à la préservation de notre environnement.

2 Les actions réalisées ou fait marquants

Au cours de l'année 2008, le SPANC a poursuivi ses missions de contrôle des installations neuves et existantes. Au 2^{ème} semestre 2008, la société SCE est mandatée par le SPANC pour le contrôle des installations existantes sur la CACEM.

Le Service SPANC a intégré la dynamique d'amélioration d'ODYSSI (ISO 9001). ODYSSI est donc certifiée sur toutes ses compétences.

3 Les caractéristiques techniques du service

3.1 L'indice de mise en œuvre de l'ANC

3.1.1 Le contrôle du neuf

Au cours de l'année 2008, le SPANC a réalisé 281 ouvertures de dossiers. 182 dossiers ont reçu un avis favorable.

Les principales filières de traitement sont les lits filtrants verticaux drainés (88 %). Ensuite nous retrouvons les filières compactes à massif zéolite (6%) puis les mini-stations (6%).

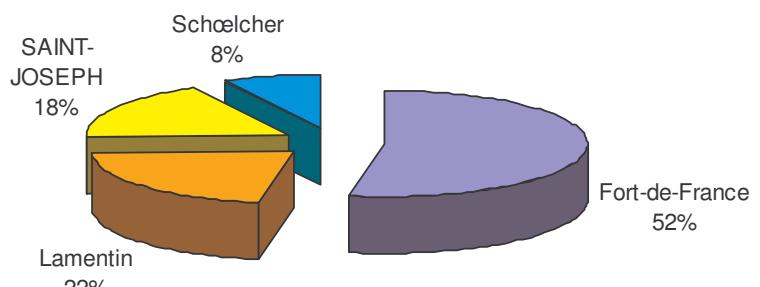
La redevance, fixée par délibération à 284€, a représenté une recette d'un montant de 51 688€ pour l'année 2008.

BILAN D'ACTIVITE PAR COMMUNE ET PAR FILIERE

COMMUNES	AVIS			TOTAL	FILIERES		
	FAVORABLE	DEFAVORABLE	INCOMPLET		Massif Zéolite	Epandage	Mini-Station
Fort-de-France	70	11	67	148	14	123	11
Lamentin	50	1	10	61	2	54	5
Saint-Joseph	50	0	0	50	2	48	0
Schœlcher	12	3	7	22	0	21	1
TOTAL	182	15	84	281	18	246	17

On note une diminution du nombre de dossiers traités de 16%. Ce résultat ne correspond pas à une baisse réelle d'activité car une partie des dossiers de 2006 a été traitée en 2007.

Répartition des dossiers par commune



Bilan d'activité par commune

avis par commune	Fort-de-France			Lamentin			SAINT-JOSEPH			Schœlcher				
	MOIS	FAVORABLE	DEFAVORABLE	INCOMPLET	FAVORABLE	DEFAVORABLE	INCOMPLET	FAVORABLE	DEFAVORABLE	INCOMPLET	FAVORABLE	DEFAVORABLE	INCOMPLET	TOTAL
JANVIER	1	0	0	5	0	0	6	0	0	0	0	0	0	12
FEVRIER	5	4	0	4	0	0	3	0	0	3	0	0	0	19
MARS	5	6	1	2	0	0	7	0	0	1	3	0	0	25
AVRIL	6	1	9	6	0	3	4	0	0	1	0	1	1	31
MAI	10	0	3	5	0	1	3	0	0	0	0	0	0	22
JUIN	9	0	15	3	1	1	4	0	0	1	0	1	1	35
JUILLET	5	0	3	4	0	1	3	0	0	0	0	0	0	16
AOUT	6	0	16	3	0	0	6	0	0	0	0	0	0	31
SEPTEMBRE	7	0	6	3	0	1	0	0	0	1	0	1	1	19
OCTOBRE	4	0	2	8	0	1	3	0	0	1	0	3	22	
NOVEMBRE	3	0	10	1	0	1	5	0	0	2	0	0	0	22
DECEMBRE	9	0	2	6	0	1	6	0	0	2	0	1	1	27
Sous-total	70	11	67	50	1	10	50	0	0	12	3	7	281	
TOTAL	148			61			50			22			281	

3.1.2 Le contrôle de l'existant

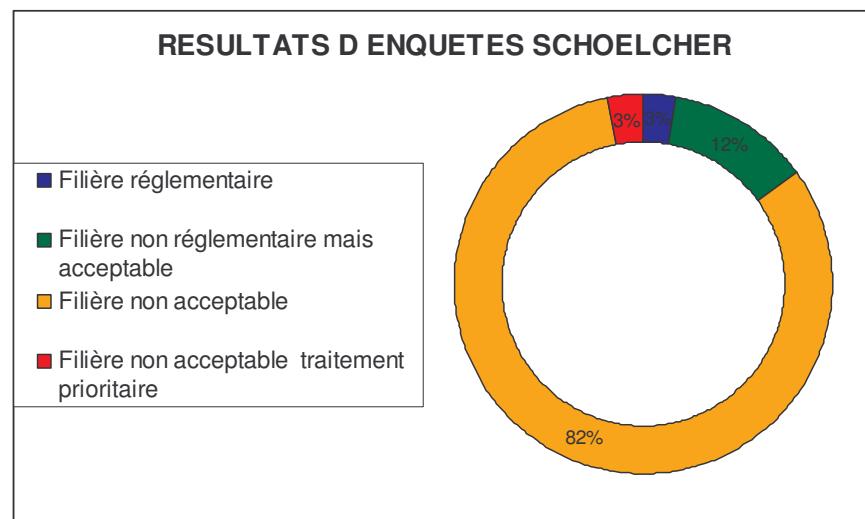
La première commune diagnostiquée, dans le cadre des contrôles effectués par la société SCE est la commune de Schoelcher pour un total d'environ 1289 foyers. A ce jour 1075 enquêtes ont été réalisées.

Elles sont réparties de manière suivante :

QUARTIER	Nombre d'enquêtes réalisées	Nombre d'enquêtes à effectuer	Nombre total d'habitations
Fonds Bernier	51	20	71
L'Enclos	394	101	495
Plateau Fofo	160	45	205
Ravine Touza	143	29	172
Anse Gouraud	13	4	17
Case Navire	13	4	17
Fonds Batelière	135	15	150
Démarche / La Colline	166	103	269
TOTAL	1075	214	1289

Résultats des diagnostics effectués :

Quartiers	NON enquêtées	Filière réglementaire	Filière non réglementaire mais acceptable	Filière non acceptable	Filière non acceptable traitement prioritaire	Raccordé au collectif	TOTAL
Fonds Bernier	19	-	4	58	10	-	91
L'Enclos	156	13	50	273	9	5	506
Plateau Fofô	93	1	11	132	-	53	290
Ravine Touza	33	4	19	80	1	-	137
Anse Gouraud	8	-	-	12	-	-	20
TOTAL	309	18	84	555	20	58	1044



Au mois de décembre 2008, **suite à de fortes contraintes budgétaires**, le SPANC a interrompu les contrôles réalisés par la société SCE.

Les financements ayant été trouvé, il est prévu que les contrôles reprennent en 2009.

3.1.3 L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif

A. - Eléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif :	Indice	Oui	Non	Total
+ 20 : délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération ;	20	X		20
+ 20 : application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération ;	20	X		20
+ 30 : mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans ;	30	X		30
+ 30 : mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations ;	30	X		30
Total A				100

B. - Eléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif :	Indice	Oui	Non	Total
+ 10 : existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations ;	10		X	0
+ 20 : existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations ;	20		X	0
+ 10 : existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange.	10		X	0
Total B				0
TOTAL GENERAL				100

Rappel 2007 : 50

Compte tenu de l'indice de mise en œuvre obtenu, le service ANC est opérationnel.

3.2 Le taux de conformité des installations

Nombre total d'installations contrôlées, jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service au 31/12/2008, et ce depuis la création du service : 18.

Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service : 677.

Taux de conformité : 2,65%.

2,65% des installations sont conformes à la réglementation sur 677 installations contrôlées. 12% des installations des filières ne sont pas réglementaires mais sont acceptables.

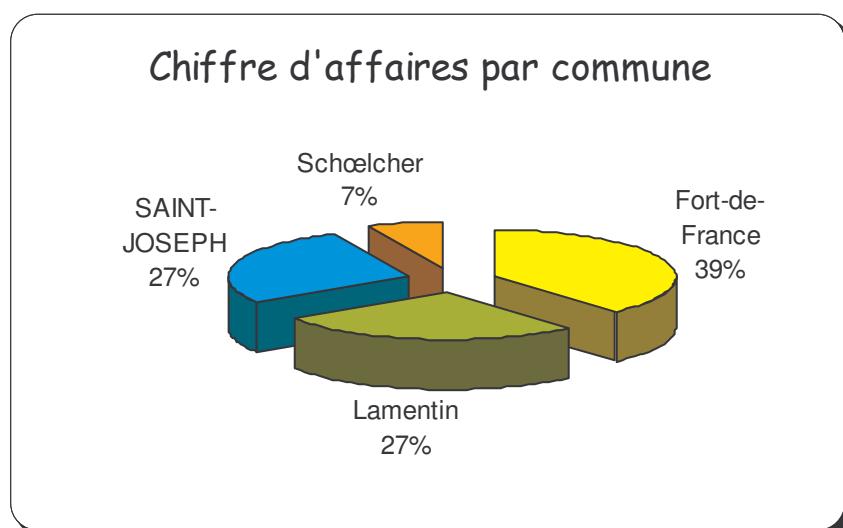
4 Tarification et les recettes du service

4.1 La tarification

Le service est assujetti à la TVA 2,10%.

4.1.1 Le contrôle du neuf ou de la réhabilitation

CHIFFRE D'AFFAIRE PAR COMMUNE (€) ANNEE 2008					
	Fort-de-France	Lamentin	Saint-Joseph	Schœlcher	TOTAL
TOTAL DOSSIERS FAVORABLES	70	50	50	12	182
RECETTE PAR COMMUNE (€)	19 880	14 200	14 200	3 408	51 688



4.2 Les recettes d'exploitation

	2007	2008	Evolution
Recettes réelles d'exploitation	77 292,19 €	46 444,82 €	- 40%

5 Les perspectives 2009

En 2009, les missions de contrôle des installations neuves et de contrôle de bon fonctionnement des installations existantes vont se poursuivre.

Le SPANC aura pour objectif de mettre en place une charte qualité entre carriers, professionnels et constructeurs pour une amélioration des filières permettant la protection de l'environnement. Le sable utilisé pour les épandages est non-conforme au niveau de la granulométrie et à terme les filières risquent de se compacter et entraîner des mauvais fonctionnements des dispositifs (filières à sable).

Le logiciel SPANC sera mis en place au deuxième semestre 2009 ce qui permettra une analyse plus fine et un meilleur suivi des dossiers.

Le SPANC suit l'évolution des nouveaux systèmes (BIOSEG, ECOFIX...) et met en place des conventions tripartites (propriétaire, SPANC, installateur) pour expérimentation des filières dérogatoires.

ANNEXES



1	Comptes administratifs et comptes de gestion	99
1.1	Budget eau.....	100
1.1.1	Section d'exploitation	100
1.1.2	Section d'investissement.....	101
1.2	Budget assainissement collectif	102
1.2.1	Section d'exploitation	102
1.2.2	Section d'investissement.....	103
1.3	Service assainissement non collectif.....	105
1.3.1	Section d'exploitation	105
1.3.2	Section d'investissement.....	106
1.4	Commentaires	107
1.4.1	Pourcentage d'exécution	107
1.4.2	Evolution des charges réelles d'exploitation	107
1.4.3	Evolution des produits réels d'exploitation	108
1.4.4	L'endettement	108
1.4.5	Evolution du résultat comptable	109

1 Comptes administratifs et comptes de gestion

Le compte administratif est établi à partir de la comptabilité administrative de l'ordonnateur. Il fait ressortir le résultat global de clôture qui est un résultat comptable auquel il faut ajouter les restes à réaliser correspondant aux dépenses engagées non mandatées qui sont détaillées dans le compte administratif

Le compte de gestion est établi à partir de la comptabilité générale en partie double tenue par l'agent comptable.

Il a deux finalités :

- présenter les opérations budgétaires de dépenses et de recettes selon une présentation identique à celle du compte administratif
- présenter une situation patrimoniale et financière de l'établissement à savoir le bilan et le compte de résultat.

1.1 Budget eau

1.1.1 Section d'exploitation

Titres émis	11 763 000,82
Mandats émis	10 715 394,36

En conséquence, le résultat de fonctionnement de l'exercice est excédentaire pour : 1 047 606,46 €

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs de 1 335 184,45 €, le résultat global de clôture à affecter s'élève à 2 382 790,91 €

La dotation aux amortissements s'est élevée à la somme de 787 050,58 €

RECETTES D'EXPLOITATION

Elles se répartissent de la façon suivante :

RECETTES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Vente produits prestations de service	13 349 159	11 443 465,13	86%
Subvention d'exploitation			-
Autres produits de gestion courante	25 000,45	41 737,61	166%
Produits exceptionnels	-	277 798,08	-
Reprises sur amortissements et provisions	702 981,55	-	0%
TOTAL	14 077 141,00	11 763 000,82	84%

DEPENSES D'EXPLOITATION

Elles se répartissent de la façon suivante :

DEPENSES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Charges à caractère général	5 340 141,00	3 131 801,86	59%

DEPENSES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Charges de personnel	6 700 000,00	5 835 323,11	87%
Autres charges de gestion courante	593 184,45	414 136,01	70%
Charges financières	495 200,00	335 378,46	68%
Charges exceptionnelles	596 300,00	211 704,34	35%
Dotations amortissements et provisions	1 200 000,00	787 050,58	66%
TOTAL	14 924 825,45	10 715 394,36	72%

Les restes à réaliser en fonctionnement s'élèvent à :

- 1 448 342,08 € en dépenses

1.1.2 Section d'investissement

Titres émis	5 130 416,18
Mandats émis	6 245 074,44

Le solde d'exécution de la section d'investissement fait donc ressortir un besoin de financement de 1 114 658,26 €

Compte tenu de la reprise du solde d'exécution reporté des exercices antérieurs de 107 440,72 € le solde à reporter s'élève à - 1 007 217,54 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles se répartissent de la façon suivante :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Dotations et réserves	767 763,49	767 763,49	100%
Subvention d'investissement	2 709 856,06	575 400,11	21%
Provisions pour risques et charges			
Emprunts et dettes assimilées	3 948 256,00	3 000 202,00	76%

RECETTES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Amortissements des immobilisations	1 200 000,00	787 050,58	66%
TOTAL	8 625 875,55	5 130 416,18	59%

✳️ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles se répartissent de la façon suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Capital et réserves			
Emprunts et dettes assimilées	994 500	779 832,71	78%
Immobilisations incorporelles	312 638,18	124 484,57	40%
Immobilisations corporelles	1 728 667,43	809 689,53	47%
Immobilisations en cours	6 185 010,66	4 531 067,63	73%
TOTAL	9 220 816,27	6 245 074,44	68%

Les restes à réaliser en investissement s'élèvent à :

- 1 635 614,82 € en dépenses
- 679 800,01 € en recettes

1.2 Budget assainissement collectif

1.2.1 Section d'exploitation

Titres émis	7 167 411,86
Mandats émis	8 601 076,18

Le résultat de fonctionnement de l'exercice est donc déficitaire à hauteur de 1 433 664,32 €

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs de 7 945 823,50 €, le résultat global de clôture est de 6 512 159,18 €

La dotation aux amortissements s'élève à 1 008 716,84 €

RECETTES D'EXPLOITATION

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Vente produits et prestations de services	8 525 000,95	7 088 417,76	83%
Autres produits de gestion courante	-	3 214,68	-
Produits exceptionnels	20 000,00	75 779,42	378%
Reprises sur amortissements et provisions	339 283,05	-	0%
TOTAL	8 884 284,00	7 167 411,86	81%

DEPENSES D'EXPLOITATION

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Charges à caractère général	4 062 930,00	2 110 342,04	52%
Charges de personnel	4 398 500,00	3 965 497,20	90%
Autres charges de gestion courante	4 775 823 ,50	250 083,62	5%
Charges financières	472 750,00	201 906,94	43%
Charges exceptionnelles	1 289 284,00	1 064 529,54	83%
Dotations amortissements et provisions	1 200 000,00	1 008 716,84	84%
TOTAL	16 199 287,50	8 601 076,18	53%

1.2.2 Section d'investissement

Titres émis	4 520 747,74
Mandats émis	4 930 174,30

Le solde d'exécution de la section d'investissement fait donc ressortir un besoin de financement de 409 426,56 €

Toutefois, compte tenu de la reprise du solde reporté des exercices antérieurs de 89 279,39 € le solde à reporter s'élève à – 320 147,17 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Subventions d'investissement	6 364 705,12	2 512 030,90	39%
Provisions pour risques et charges			
Emprunts et dettes assimilées	1 930 597,00	1 000 000,00	52%
Amortissement des immobilisations	1 200 000,00	1 008 716,84	84%
TOTAL	9 495 302 ,12	4 520 747,74	48%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Subventions investissement	20 000,00	18 343,86	92%
Emprunts et dettes assimilées	927 500,00	849 494,29	92%
Immobilisations incorporelles	297 693,92	18 967,30	6%
Immobilisations corporelles	2 526 851,30	1 339 080,74	53%
Immobilisations en cours	6 443 356,29	2 704 288,11	42%
TOTAL	10 215 401,51	4 930 174,30	48%

Les restes à réaliser s'élèvent :

- en dépenses à 2 447 851,57 €
- en recettes à 1 401 694,43 €

1.3 Service assainissement non collectif

1.3.1 Section d'exploitation

Titres émis	46 444,82
Mandats émis	46 967,49

En conséquence le résultat de fonctionnement est déficitaire à hauteur de 522,67 €

Compte tenu de la reprise du résultat antérieur déficitaire de 87 188,48 €, le résultat global de clôture est de – 87 711,15 €

RECETTES D'EXPLOITATION

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Vente produits et prestations de services	194 880,00	46 444,82	24%
Subvention d'exploitation	71 375,00	-	0%
TOTAL	266 255,00	46 444,82	17%

DEPENSES D'EXPLOITATION

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Charges à caractère général	14 811,52	7 986,99	54%
Charges de personnel	140 000,00	38 680,69	28%
Dotations amortissements et provisions	3 500,00	299,81	9%
TOTAL	158 311,52	46 967,49	30%

1.3.2 Section d'investissement

Titres émis	299,81
Mandats émis	3 523,50

Le solde d'exécution de la section d'investissement fait donc ressortir un besoin de financement de 3 223,69 €

Toutefois, compte tenu de la reprise du solde reporté de l'exercice antérieur de - 2 275,13 € le solde à reporter s'élève à - 5 498,82 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Subventions d'investissement			
Amortissement des immobilisations	3 500,00	299,81	9%
TOTAL	3 500,00	299,81	9%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	% EXECUTION	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	% EXECUTION
Immobilisations incorporelles	18 456,37	-	0%	immobilisations corporelles	3 523,50	3 523,50	100%
Immobilisations corporelles	3 523,50	3 523,50	100%	TOTAL	3 523,50	3 523,50	100%
TOTAL	21 979,87	3 523,50	16%				

Les restes à réaliser s'élèvent :

- en dépenses à 18 050,00 €

1.4 Commentaires

1.4.1 Pourcentage d'exécution

EXERCICE	BUDGET EAU				BUDGET ASST COLLECTIF			
	Exploitation		Investissement		Exploitation		Investissement	
	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses
2006	93%	83%	29%	41%	82%	44%	21%	46%
2007	91%	81%	59%	60%	139%	79%	57%	59%
2008	84%	72%	59%	68%	81%	53%	48%	48%

Pour le Budget Eau les pourcentages d'exécution des dépenses et recettes de la section d'exploitation ont connu une baisse importante sur l'exercice 2008 alors que les pourcentages d'exécution en section d'investissement sont restés stables en recettes et ont encore progressé en dépenses pour atteindre les 68%

Pour le Budget Assainissement collectif les pourcentages d'exécution des dépenses et recettes sont également en nette régression tant en exploitation qu'en investissement

1.4.2 Evolution des charges réelles d'exploitation

EXERCICE	BUDGET EAU		BUDGET ASST COLLECTIF	
	Charges réelles d'exploitation		Charges réelles d'exploitation	
	Montant en K€	Evolution	Montant en K€	Evolution
2006	9 974	-12,64%	4 381	-9,42%
2007	10 609	6,36%	6 120	39,69
2008	10 105	-4,75%	7 558	23,49%

Entre 2006 et 2008 les charges réelles d'exploitation du Budget Eau ont connu une légère diminution.

Par contre les charges réelles d'exploitation du Budget Assainissement collectif ont connu une très forte augmentation et sont passées de 4 381 k€ en 2006 à 7 558 K€ en 2008. Cette augmentation s'explique en grande partie par un travail amorcé en 2007 et visant à une meilleure répartition des charges communes entre le budget Eau et le Budget Assainissement Collectif

En particulier en 2008, les charges de personnel ont été analysées et mieux réparties

EXERCICE	BUDGET EAU		BUDGET ASST COLLECTIF	
	Charges réelles d'exploitation		Charges réelles d'exploitation	
	Charges de personnel	% des charges réelles	Charges de personnel	% des charges réelles
2006	6 200	62,16%	2 682	61,21%
2007	6 293	59,31%	2 800	45,75%
2008	5 879	58,17%	3 965	52,46%

Si l'on rapproche le pourcentage des charges de personnel de l'ensemble des charges réelles de fonctionnement on constate que cette part a fortement augmenté en 2008 sur le Budget Assainissement pour les raisons évoquées ci-dessus

EXERCICE	BUDGET EAU		BUDGET ASST COLLECTIF	
	Charges réelles d'exploitation		Charges réelles d'exploitation	
	Personnel intérimaire	Evolution	Personnel Intérimaire	Evolution
2006	177	63,88%	68	325%
2007	201	13,55%	72	5,88%
2008	466	131%	69	-4,16%

Les charges relatives au personnel intérimaire ont connu une croissance exponentielle entre 2007 et 2008 sur le Budget Eau : + 131% alors que dans le même temps ces charges diminuaient sur le Budget Assainissement Collectif

Il semble plus que jamais nécessaire d'analyser les conditions de recours à l'intérim et d'en mesurer tous les impacts pour définir une véritable stratégie dans ce domaine

1.4.3 Evolution des produits réels d'exploitation

EXERCICE	BUDGET EAU		BUDGET ASST COLLECTIF	
	Produits réels d'exploitation		Produits réels d'exploitation	
	Montant en K€	Evolution	Montant en K€	Evolution
2006	11 334	7,43%	6 132	-1,79%
2007	11 947	5,40%	7 825	27,60%
2008	11 645	-2,52%	7 123	-8,97%

Les produits réels d'exploitation ont connu pour la première fois une diminution importante sur les deux budgets

Ce phénomène, associé à une forte augmentation des charges réelles de fonctionnement sur le Budget Assainissement explique en grande partie le résultat déficitaire sur l'exercice.

Cette tendance devra faire l'objet d'une analyse plus fine.

1.4.4 L'endettement

Au 31 Décembre 2008 le nombre des emprunts est de 43 répartis sur 7 établissements prêteurs. Deux contrats revolving sont en cours

BUDGETS	CAPITAL RESTANT au 31/12/2008	TAUX MOYEN	DUREE RESIDUELLE
EAU	7 607 864,02	4,69%	14,75 ans
ASST NON COLLECTIF	3 459 698,10	4,67%	11,08 ans
TOTAL	11 067 562,12		

La dette est majoritairement domiciliée auprès de la Caisse d'Epargne (36%) et l'Agence française de développement (30%).

La dette est composée à 95,25% d'emprunts à taux fixe.

La durée de vie moyenne de la dette (7,11 ans) est à ce jour légèrement inférieure à la moyenne nationale qui se situe aux alentours de 8 ans.

Si l'on intègre à la dette vis-à-vis des organismes bancaires, le montant en capital restant à rembourser à la ville de Fort de France, la situation globale est la suivante :

BUDGETS	CAPITAL RESTANT SUR PRETS au 31/12/2008	CAPITAL RESTANT DU à la ville de FORT DE France au 31/12/2008	TOTAL
EAU	7 607 864,02	1 984 905,19	9 592 769,21
ASST NON COLLECTIF	3 459 698,10	4 631 445,43	8 091 143,53
TOTAL	11 067 562,12	6 616 350,62	17 683 912,74

1.4.5 Evolution du résultat comptable

Le résultat comptable du Budget Eau est pour la première fois nettement excédentaire puisqu'il se situe légèrement au dessus du million d'euros.

Ce résultat doit toutefois être nuancé au regard de la faiblesse du taux d'exécution des dépenses de fonctionnement qui se situe autour des 72% soit une baisse de près de 10% par rapport à l'année 2007.

En parallèle le besoin de financement de la section d'investissement reste élevé (1 007 217,54 €) et s'il peut être satisfait cette année grâce à la possibilité d'affectation du résultat reporté, il faut noter que le résultat reporté ne sera que de 419 758,56 €.

Il est donc très important, compte tenu du contexte de baisse du prix de l'eau, d'anticiper dès aujourd'hui les moyens de dégager des marges d'autofinancement plus importantes pour répondre à un niveau d'investissement toujours plus élevé.

Le résultat comptable du Budget Assainissement Collectif est déficitaire pour la première fois depuis 2004.

Le report de résultat antérieur excédentaire permet de couvrir ce déficit.

Toutefois là encore, il convient de remarquer que le besoin de financement de la section d'investissement a absorbé l'intégralité des soldes d'exécution reportés et qu'une affectation en réserve d'une partie du résultat (1 366 304,31 €) sera nécessaire pour équilibrer la section d'investissement.

Le Budget Assainissement non Collectif termine l'exercice avec un résultat déficitaire de 522,67 €.

Les recettes d'exploitation relatives à l'activité propre du service ont été de 39 908 € et n'ont pas permis de couvrir les charges, en particulier les charges de personnel du premier trimestre de l'année 2008.

Le Budget 2009 du SPANC, malgré les décisions prises lors du dernier Conseil d'Administration, devra intégrer un résultat reporté d'exploitation déficitaire à hauteur de 87 711,15 € et un solde d'exécution de la section d'investissement de moins 5 498,82€.

L'agent comptable informe les membres du Conseil d'Administration de la concordance entre les comptes administratifs et les comptes de gestion des services de l'eau, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif.